

118

Pour toutes transactions immobilières, fiez-vous au courtier le plus progressif et responsable de la rive-sud.



For all real estate transactions, place your confidence in the most progressive and responsible broker on the south shore.

Lafortune & Mattéo Assurances Inc.

225, De Brullon - Boucherville

655-5901

Un service complet d'assurances



Laurent Lafortune Président



BOUCHERVILLE - Semaine du 28 janvier au 3 février 1968 - Vol. 4 - No. 4

Hôtel de Ville de Boucherville, du 6 au 10 février

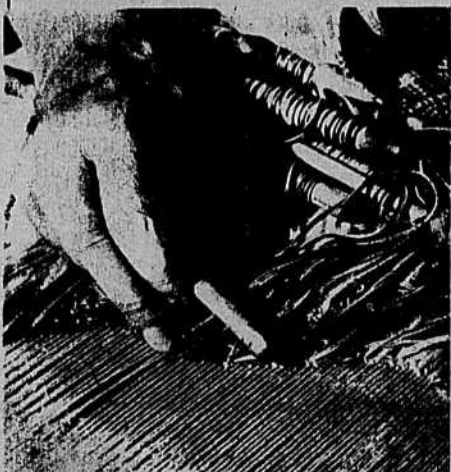
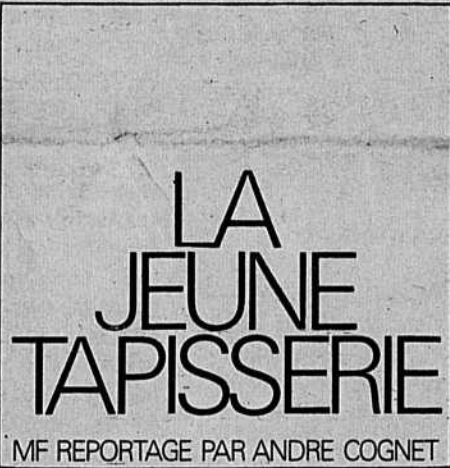
DE GRANDS CHEFS-D'OEUVRE DE TAPISSERIES FRANCAISES

PARMI NOUS

TOUS LES CITOYENS SONT CORDIALEMENT INVITÉS A VISITER

CETTE EXPOSITION UNIQUE.

Il a fallu le courage d'une femme et le talent d'une équipe pour faire renaître un art délaissé.



« Mes tapisseries, ce sont mes enfants. Pour elles, j'ai fait tous les sacrifices qu'on fait généralement pour eux. Et, si elles m'ont donné beaucoup de soucis, elles m'ont aussi apporté les plus grandes joies. »
L'émotion fait trembler légèrement la voix claire, où chante l'accent de la Creuse. Un instant le regard se fait tendre, un peu mélancolique. Mais voici de nouveau le sourire; l'œil vif redevient malicieux et perspicace, le menton se redresse, les mains lissent sagement la jupe. Bien campée sur ses jambes, le buste droit, Suzanne Goubely écoute attentivement les questions avant d'y répondre avec précision et assurance. Malgré sa petite taille, une énergie extraordinaire rayonne de cette souriante quinquagénaire.

A son corsage, le ruban rouge de la Légion d'Honneur; un grand maître lissier, en vérité. Mais aussi une vraie Aubussonnaise: dans sa famille, on a la tapisserie dans le sang depuis des générations.

« Mon père a fondé l'atelier que je dirige, mon grand-père a travaillé pour la Reine Victoria au château de Windsor, il a tissé la devise de l'ordre de la Jarretière « Honni soit qui mal y pense ». Toute petite, je courais déjà entre les métiers. Les ouvriers me donnaient une noisette, un bonbon, et des brins de laines de toutes couleurs. Ah! la couleur: les rouges éclatants, les jaune citron, les verts, les bleus profonds, j'en ai toujours été folle. Pendant des heures, je les assemblais accroupie près d'une fenêtre. »



□ 1. 2. Les tapisseries modernes se font encore à la main: ce travail artisanal est d'une grande beauté.
□ 3. Suzanne Goubely: toute une vie au service de la tapisserie. □ 4. Dom Robert: l'Automne (détail). Le monde merveilleux et poétique d'un Bénédictin inspiré où oiseaux et plantes chantent la gloire de Dieu.



(Suite à la page 2) Saint-Saens: Les vierges folles. Le premier carton de ce peintre: coup de maître.

MUSTANG
FALCON
FAIRLANE
FORD
THUNDERBIRD
CAMIONS

ON PAIE MOINS CHER

Gagnant de la Mention d'Honneur



CHEZ

P. E. BOISVERT AUTO LTEE

SERVICE HORS PAIR

- * VENTE
- * LOCATION
- * SERVICE

2 MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, P. Q.
(A LA SORTIE DU PONT TUNNEL)

655-1301

(Suite de la page 1)

Mais en grandissant, finie la fête de l'enfance ! Autour d'elle, dans toutes les conversations, un mot revenait, toujours le même, un mot qui faisait peur : « la crise ».

UN MOT QUI FAIT PEUR : LA CRISE

Les ateliers fermaient les uns après les autres. Sur les six cents ouvriers lissiers de la ville, une cinquantaine travaillaient encore : les plus jeunes avaient pu se faire embaucher dans les usines de caoutchouc de Montluçon ou de Clermont, mais les plus vieux, les plus habiles, étaient réduits à casser des cailloux pour empierrer les routes. L'atelier du père marchait encore cahin-caha. On y tissait quelques tapisseries fades et académiques, reproductions sans âme de tableaux de Boucher ou de Fragonard. Les plus belles couleurs étaient absentes, jamais de rouge, de jaune éclatant, de bleu franc. Le comble de l'art consistait à « rendre » parfaitement les plus délicates colorations d'un visage. C'était le triomphe de la nuance — on en utilisait jusqu'à 15 000 — au détriment de la couleur. Alors Suzanne a dit « non », non à ces tapisseries fades et sans vie. Suzanne apprit le métier de modiste : ses petits doigts excellèrent à disposer des fleurs, des oiseaux, des rubans sur les chapeaux des dames aubussonnaises. A 18 ans, elle est installée dans sa propre boutique, les clientes apprécient cette jeune fille adroite, vive, au goût sûr. Mais on ne se débarrasse pas aussi facilement de la tapisserie : voilà Suzanne amoureuse d'un maître lissier. Les épousailles réunissent l'atelier du père et celui du mari.

Brusquement, c'est le coup de tonnerre de l'été 1939 : la guerre. Son mari est mobilisé, son père meurt quelques jours plus tard. Il lui faut assumer à l'atelier le rôle du patron, retrouver l'ennuyeuse « copie d'anciens ». Mais elle rêve d'une tapisserie entrevue chez un autre maître lissier : François Tabard. Deux coqs s'y affrontaient, vigoureux, colorés, dans un décor bien rythmé de branches et de fleurs ; l'œuvre avait été exécutée d'après le carton d'un peintre moderne, inconnu du public, un certain Lurçat.

SON MARI MEURT.

ELLE REPREND SEULE L'ATELIER

Quelques mois plus tard, c'est la débâcle, l'armistice. Elle apprend successivement que son mari a été fait prisonnier, puis qu'il est mort. A Aubusson, les réfugiés affluent, quittant la zone occupée. L'un d'eux vient frapper à sa porte. C'est Lurçat. Il a abandonné Paris avec quelques amis peintres comme lui, il a appris que François Tabard est en Allemagne derrière les barbelés. Pourquoi M^{me} Goubely ne tisserait-elle pas ses tapisseries ? Et il se fait bien comprendre : « Pas question de copier servilement les moindres nuances, les moindres détails, c'est l'esprit même de l'œuvre que le lissier traduira à sa manière, suivant sa technique et sa sensibilité. Une tapisserie, c'est une œuvre commune où chacun a sa part de création. » Malgré sa solitude et sa peine, Suzanne Goubely n'hésite pas. Mais lorsqu'elle présente le carton de Lurçat à ses ouvriers, c'est un éclat de rire général : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » Rien qui ressemble aux bergeries du XVIII^e, aux Nymphes dansant entre les colonnes, aux scènes de chasse, mais de larges surfaces bien rythmées, un dessin sobre et allusif qui évoque à grands traits des coqs et des feuillages. Comble d'horreur : les 15 000 coloris, orgueil de la corporation, cet énumérateur les a ramenés à 25.

Mais la petite patronne est une vraie patronne. Gentiment mais fermement, elle exige qu'on se mette tout de suite au travail. La voilà lancée dans l'aventure.

EXTRAIT DE MARIE-FRANCE



Pendant des années, on va tisser dans l'atelier Goubely pour un public qui n'existe pas. Peut-être un jour trouvera-t-on des clients, mais en attendant il faut vivre. Et d'abord renouveler entièrement le stock de laines teintées de mille nuances et cela en pleine période de restrictions. Il faut aussi payer les lissiers. Toutes les économies de la petite boutique de mode vont y passer. A l'atelier, Suzanne se charge de tous les menus travaux. Il faut que ses tapisseries voient le jour envers et contre tout. Elle vit presque en communauté avec les peintres et leur famille. Lurçat, Gromaire, Lagrange dessinent devant elle des cartons prestigieux. Elle critique, donne son avis, et chacun en tient compte. Après le travail on part ensemble au ravitaillement dans les fermes environnantes. A intervalles réguliers un visiteur souriant fait son apparition : Dom Robert, un moine bénédictin. Il apporte chaque fois un nouveau carton où les bêtes et les plantes chantent la gloire de Dieu.

— 1942. Les Allemands occupent Aubusson. Ils visitent les ateliers et se font donner des explications techniques devant un métier où l'on tisse une tapisserie de Lurçat : « Liberté », d'après un poème de Paul Éluard. Heureusement que le tissage s'exécute à l'envers et que ces visiteurs inattendus ne sont pas trop curieux... Toutes les économies ont fondu, mais Suzanne a hérité de son père un stock de tapisseries « copies d'anciens ». C'est la planche de salut, elle les vend l'une après l'autre, pour subsister !

APRÈS DES ANNÉES DE PRIVATIONS : LA RÉCOMPENSE

— 1946. Après des années de privations et de travail acharné, des nuits blanches passées à aligner des chiffres, voici enfin la récompense : une gigantesque exposition sur la tapisserie du Moyen Âge à nos jours triomphe à Paris. Plusieurs salles sont consacrées aux œuvres modernes, et le public découvre stupéfait cette extraordinaire production. Toute la presse célèbre ce renouveau d'un art en pleine décadence quelques années plus tôt. On réalise enfin que la tapisserie n'est pas une peinture tissée, que l'artiste doit penser grand, et penser laine ; qu'il lui faut réaliser son carton en fonction des possibilités du métier et non pas obliger le lissier à d'in vraisemblables tours de force. Tout le monde connaît désormais les noms de Lurçat, Saint-Saens, Picard-Ledoux, Lagrange, les premiers à s'être pliés aux exigences du métier, pour retrouver le grand art mural. Suzanne Goubely, ruinée mais rayonnante,

voit enfin apparaître les premiers acheteurs. Cette année-là, le 4 décembre, pour la Sainte-Barbe, patronne des tapisseries, on renoue avec une vieille tradition. Elle réunit autour d'elle dans un grand banquet lissiers, teinturiers et peintres cartonniers. On déguste joyeusement la fondue creusoise et le pâté de boulettes de viande. L'équipe au grand complet fête à sa manière ce que le critique René Huyghe appelle « le renouveau de la tapisserie, l'événement artistique le plus important depuis le début du siècle ». Suzanne Goubely n'est plus la femme seule qui s'obstinait dans sa chimère ! Mais la plupart des Aubussonnais ne sont pas convaincus : il n'est pas facile d'être prophète en son pays. Du moins ses propres ouvriers ont compris que la petite patronne avait vu juste. Ils savent que, loin de s'être dégradé, leur métier a retrouvé la richesse ancienne. Ils entrevoient la fin de la terrible crise...

AVEC L'AIDE DE LURÇAT :

DES EXPOSITIONS A TRAVERS LE MONDE

Mais il faut encore donner une plus large audience à la tapisserie. Convaincre le grand public, créer un marché. C'est à quoi va s'employer une autre jeune femme : Denise Majorel, ardente propagandiste de l'art nouveau. Sans local, sans moyen, riche de son seul enthousiasme, elle réussit à convaincre les plus réticents, et organise avec l'aide de Lurçat des expositions ventes à travers le monde. Les musées étrangers achètent les premiers, puis les musées français. L'État passe des commandes, les grandes compagnies privées, banques et assurances suivent à leur tour. Viennent enfin les particuliers, parfois riches mécènes, mais la plupart du temps jeunes ménages peu fortunés qui se privent de tout pour acquérir « le premier et le plus beau de tous les meubles ».

La tapisserie moderne a enfin trouvé une clientèle, elle illumine les murs des édifices publics. Monumentale, elle décore les palais présidentiels, les parlements, les ambassades, les salles de concerts et même les églises comme au Moyen Âge. Elle anime les appartements modernes anonymes et froids : elle est chaleur, elle est intimité ; avec elle, la poésie entre dans la maison. Mieux que personne Lurçat a su définir son charme : « Je ne connais rien de plus reconfortant que ces grands pans de murs tapissés d'herbes, de chiens cordiaux, de filles qui lavent le linge et veillent sur le mouton, de bleuets et de sauges, de thym ou de violettes, de prophètes, de laboureurs ou de coursiers. » Face à une si éclatante réussite, Suzanne Goubely va-t-elle se reposer sur ses lauriers ? Ce serait mal connaître cette femme infatigable. Lurçat lui fait connaître de jeunes peintres passionnés par l'art de la laine. Leurs recherches formelles sont différentes : plus de coqs, de fleurs, d'arbres ou de ruisseaux, mais une tendance à l'abstraction, des coloris et rythmes nouveaux. Encore une fois l'enthousiasme soulève notre héroïne. Elle va reprendre la lutte, travailler avec ces jeunes pour qu'ils puissent eux aussi réaliser leurs œuvres. Son atelier devient le rendez-vous d'une talentueuse équipe ; bientôt célèbre : Singier, Wogenski, Prassinos, Tourlière lui confient leurs cartons.

Tous travaillent avec elle dans le même climat de confiance que leurs aînés. Tourlière, un des peintres cartonniers les plus doués de sa génération, dont les vastes panneaux chantent les vignobles et les coteaux de sa Bourgogne natale, vient s'installer à Aubusson. Parallèlement à ses travaux, il dirige l'École de Tapisserie de la ville et fait partager sa foi à des élèves venus des quatre coins de France et même de l'étran-

ger. Mais tout le temps que lui laissent ses fonctions, il le passe à l'atelier Goubely : dans une grande pièce, où il retrouve souvent d'autres artistes, s'élaborent peu à peu ses cartons. Des rouges profonds, des orange lumineux éclatent çà et là : les couleurs préférées de la petite Suzanne, lorsque, dans ce même atelier, elle alignait les brins de laine vivement colorés. FIN



Prassinos - "La Tempête" (1962)



Saint-Saens - "Clair de lune" (1964)

Cher monsieur,

Dans votre édition de la semaine du 14 au 20 janvier, sous la rubrique "connaissiez-vous nos marchands", votre rédactrice écrit que, par le fait qu'une montre a été assemblée par le bijoutier lui-même, elle peut être vendue à prix beaucoup plus avantageux puisqu'on évite ainsi la taxe fédérale imposable sur tout produit fini.

Permettez-moi de différer d'opinion sur ce point, et je m'explique aussi brièvement que possible.

Il y a deux taxes fédérales exigibles sur la vente d'une montre, et non une seule: la taxe de vente proprement dite, incluant celle de sécurité de la vieillesse, soit 12%, et en plus la taxe d'accise de 10%.

D'après l'article IV de la Loi sur la taxe d'accise, paragraphe 23(6) toute personne qui a, au Canada,

a) placé un mécanisme d'horloge ou de montre dans un boîtier d'horloge ou de montre, ou

b) placé un mécanisme d'horloge ou de montre dans un boîtier d'horloge ou de montre et y a ajouté une courroie, un bracelet, une broche ou autre accessoire, est réputée, aux fins de la présente Partie, avoir manufacturé ou produit la montre ou l'horloge.

Cependant, une exemption du paiement des deux taxes en question est accordée à une personne qui vend des marchandises imposées exclusivement aux consommateurs ou usagers, et dont les ventes totales annuelles de ces marchandises imposées qu'il vend ne dépassent pas \$3,000. Ce règlement est établi sous le régime du paragraphe (2) de l'article 34 de la Loi sur la taxe d'accise.

Souhaitons tous que votre interviewe dépasse très vite ce volume d'affaires, s'il ne l'a déjà fait, et nous aurons alors un autre manufacturier qui fera honneur à notre belle ville.

Bien à vous,

FERNAND PELLETIER.

Pourquoi pas, simplement, un ministère des loisirs?

La Confédération des loisirs du Québec formule de sérieuses réserves à l'encontre du projet de création d'un ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports. La C.L.Q. se dit favorable au principe puisqu'elle a toujours réclamé un organisme coordonnateur dans le domaine des loisirs.

une portée beaucoup plus vaste que la prévention de la délinquance juvénile par l'organisation d'activités sportives et autres.

Selon le bulletin de la C.L.Q. un ministère des loisirs ou du loisir devra se préoccuper de toute la population, jeunes, âgés et de



Copyright by
SNP Canada

Hic! UN MINISTÈRE DES LOISIRS AVEC LA C.L.Q. ?
MAIS ÇA FAIT LONGTEMPS QUE ÇA EXISTE!

Extrait d'une causerie prononcée par Robert Duval au Club Optimiste, mercredi le 24 janvier

J'aimerais, ici, soumettre quelques idées relativement au principe de l'impôt foncier.

La normalisation des dépenses des commissions scolaires est assez bien perfectionnée qu'elle oblige les commissions scolaires à fonctionner à l'intérieur de cadres déterminés ne laissant pas place à des dépenses supplémentaires dites non admissibles à moins que le coût n'en soit absorbé par la communauté locale.

On est à compléter le mécanisme de la normalisation des revenus des commissions scolaires qui permettra une justice distributive des coûts du service éducatif qui se reflétera directement sur la facture des taxes scolaires des contribuables particuliers. Ce principe sera respecté pour autant que les rôles d'évaluation des municipalités seront confectionnés de façon à refléter le dynamisme économique du milieu.

Le système de péréquation mis en place dans la loi des subventions statutaires décrétée pour payer le salaire des enseignants contribue déjà à corriger l'écart qui peut exister entre les milieux industrialisés et les autres milieux non industrialisés, à l'avantage de ces derniers.

On a certes atteint une limite à l'impôt foncier. Malgré cela, les municipalités réclament pour elles, tout le champ de taxation. Une telle politique n'amènerait pas pour autant une diminution de la taxe foncière puisque les corporations municipales comptent déjà ajouter, à leur taxe, une forte proportion de la partie de l'impôt foncier appartenant présentement aux commissions scolaires.

Le financement de l'éducation serait, de toute façon, financé par la population à qui on devra réclamer le montant présentement tiré de l'impôt foncier au moyen d'une autre source de taxe provenant des deniers publics.

Dans le domaine municipal, il n'existe pas, à toutes fins pratiques, des normes pour les revenus et les dépenses. La politique discrétionnaire d'administration y est encore très florissante.

D'autant plus que les subventions de l'Etat ne tiennent pas compte des besoins et de la situation financière de la population comme cela existe pour les commissions scolaires où il n'y a plus place pour une administration incontrôlée.

La planification globale que l'on est à instaurer dans le système d'éducation permettra à toute la population (parents et contribuables) d'être informée que le service d'éducation se situe dans les normes en vigueur dans toute la province à un coût qui tient compte de la capacité de payer de chaque localité et de chaque individu. Cela s'avère possible si le rôle d'évaluation municipale tient compte des mêmes facteurs de dynamisme économique, chacune des zones qui peuvent exister dans chaque localité. Le public est en droit de savoir à quoi sont utilisés les deniers versés pour les services municipaux et scolaires. Le contrôle que peuvent exercer les contribuables et les parents sur



ROBERT DUVAL
Conférencier

la commission scolaire est facilitée du fait que toutes dépenses qui excèdent les normes se traduisent par une surtaxe foncière. D'autre part, le financement des corporations municipales permet qu'on impose des augmentations de taxe sans avoir à les justifier ni à déterminer si telles augmentations réfèrent à des améliorations de services municipaux.

Ne pouvant compter sur la compétence des corporations municipales, la Fédération des commissions scolaires voudrait quand même voir la situation s'améliorer. C'est pourquoi, elle demande l'amendement de l'article 373 du code scolaire. L'amendement proposé autoriserait les commissions scolaires à imposer à un taux différent les particuliers et les compagnies. L'effort des particuliers et des compagnies pour le financement de l'éducation serait alors égal.

La situation que je viens de décrire fait ressortir les vices

du système actuel d'évaluation. Les difficultés financières que rencontrent les commissions scolaires peuvent être amoindries par une action gouvernementale. C'est pourquoi la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame l'amendement de l'article 373 du code scolaire et la création d'une Régie provinciale de l'évaluation, sur ce dernier point, elle est appuyée par l'association des estimateurs municipaux du Québec. En plus de répartir plus équitablement le coût de l'éducation, les réformes proposées permettraient aux commissions scolaires d'accroître leurs revenus. Au fond une part du budget du ministère de l'Éducation sert à tries. Ces sommes devraient être inscrites au budget du ministère de l'Industrie et du Commerce puisque c'est là sa responsabilité. On peut donc conclure que le Québec est capable de se payer plus de services et des services meilleure qualité en exigeant que chacun fasse la part qui lui revient. Si la Fédération demande une intervention gouvernementale, c'est parce que les corporations municipales refusent de coopérer et mettent en danger, par leurs revendications, l'autonomie des commissions scolaires et le droit de regard des parents en matière d'éducation.

En plus de ne pas se soumettre à la loi en indiquant au rôle la valeur réelle des biens immobiliers, elles réclament qu'on leur abandonne tout le champ de l'impôt foncier. Si le gouvernement s'avisait de céder à leurs demandes, le contribuable perdrait le contrôle qu'il a sur l'utilisation des revenus de la taxe foncière scolaire par suite de la normalisation des dépenses et revenus des commissions scolaires. Une telle forme de contrôle n'existe pas quand il s'agit de l'utilisation des deniers publics par les corporations municipales. L'adoption d'une telle mesure détruirait l'autonomie des commissions scolaires et par le fait même les parents, premiers responsables de l'éducation, perdraient leur canal d'expression.

Joubert & Frère, Montréal
Monsieur Pierre Joubert, Varennes,
Monsieur André Joubert, Boucherville.

ont l'honneur de vous inviter

à vous prévaloir de leurs services :

- VENTE : directement de l'atelier.
- ENTREPOSAGE & ASSURANCE :
- REMODELAGE : styles, selon votre personnalité.
- NETTOYAGE : scientifique et garanti.

Vingt années de spécialisation dans tous les domaines de la fourrure.

Réparation de tous genres. Service à domicile si désiré.

Sur un simple téléphone, notre expert passera chez vous sans frais et sans obligation de votre part.

Location de fourrures, S.V.P. faire réservation.

849-7924

Joubert & Frère

FOURRURES EN GROS



ACTIVITÉS MUNICIPALES

UN CONSEIL DE VILLE HEUREUX N'A PAS D'HISTOIRE!

Ce qui semble être présentement le cas de notre Conseil de Ville de Boucherville et ce qui complique vraisemblablement la tâche des journalistes.. Cette deuxième assemblée régulière pour l'année 1968 s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de sympathie vraiment édifiante. La Ligue des Citoyens semble filer le parfait "amour" avec nos édiles et ceux-ci manifestent à l'égard de la Ligue une bienveillance quasi-maternelle... (Maire, maternelle). Autant dire tout de suite que, s'étant poursuivie dans une telle ambiance, l'assemblée s'est terminée très tôt. A neuf heures trente, on avait déjà parcouru les 25 items de l'ordre du jour. Cet heureux avantage permit à nos édiles de suspendre la séance pour quelques minutes afin de se retirer en comité privé pour discuter de la vente du Club de Hockey Junior.

LES SEIGNEURS VENDUS A H. SENEAL.

A leur retour dans la salle du conseil, voici la déclaration que fit notre premier magistrat relativement à cette affaire: Le Conseil, après en avoir discuté, a décidé à l'unanimité de vendre le Club de Hockey Junior qui ne relèvera plus de la responsabilité de la ville à l'avenir; le taux de location des glaces au club sera de \$105.00 par joute ou 40% des recettes; les heures de pratique resteront les mêmes pour cette année mais seront à discuter l'an prochain; le contrat stipule qu'au moins 50% des joueurs devront être des gars de Boucherville et que le Club gardera le même nom qu'il porte actuellement: Les Seigneurs de Boucherville. Signalons que le club a été vendu à M. Honoré Senécal pour la somme de \$662.90, ce prix de vente représentant la valeur estimée du matériel présentement en usage pour le Club de H.J.

J.P. SAVARIA
INSTRUCTEUR DE L'ANNEE
Il nous fait extrêmement plaisir d'offrir nos plus sincères félicitations à M. J. Paul Savaria à qui le bureau de direction de la Ligue Junior de Montréal a décerné le titre de: "Instructeur de l'année". On ne saurait trop insister sur le fait que M. Savaria se dépense sans compter pour les jeunes sportifs de notre ville et cela BENEVOLEMENT. L'honneur qui lui échoit rejait sur toute la population de Boucherville.

PRIORITE DE LA COMMISSION DES LOISIRS DANS LES SALLES D'ECOLE.

Une entente a été conclue entre la Commission Scolaire de Boucherville et la municipalité accordant à cette dernière la priorité pour l'utilisation des salles de certaines écoles de la ville à des fins sportives. La ville paiera \$3000. de location des salles à la C.S.B. tel que stipulé dans le bail signé entre les deux corps publics.

UN SOUS-SOL NON-PEINT POUR LE CENTRE D'ART
Racicot et Fils a décroché le contrat lui permettant de procéder à l'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville où s'établira par la suite le siège social du Centre d'Art de Boucherville. On se souvient que le 7 novembre dernier le conseil avait déterminé une somme de \$5000.00 pour l'exécution de ces travaux; afin de ne pas excéder ce montant on devra supprimer l'item "peinture" des plans et ainsi maintenir le coût de l'entreprise à \$4944.59

PROJETS A L'ETUDE
La ville ayant reçu le rapport des architectes concernant la construction du Bureau de Poste, le conseil poursuit consciencieusement l'étude de ce projet dont nous espérons pouvoir entretenir nos lecteurs d'une façon précise et "mathématique" lors de notre compte-rendu de la prochaine assemblée.

On envisage aussi dans les milieux municipaux la possibilité de faire profiter la gent étudiante de la future polyvalente, de notre magnifique centre sportif. Suggéré par la L.C. P.B., ce projet avait déjà fait son chemin dans l'esprit de nos édiles qui, paraît-il, en ont d'ailleurs discuté en comité privé.

PRO-MAIRE

Le terme du pro-maire Raymond Lalonde, prenant fin en même temps que le mois de janvier, M. LEOPOLD SENEAL fut proposé et accepté à l'unanimité pour remplir les fonctions sus-dites - s'il y a lieu - pour les trois prochains mois. Citoyens de Boucherville vous êtes tous invités à la prochaine assemblée de VOTRE conseil de ville, qui aura lieu le premier mardi de février 1968.

CELINE RICHARD



Paul-O. Trépanier
Architecte, Maire de Granby

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a catégoriquement affirmé hier soir qu'"il est urgent de mettre de l'ordre dans les affaires de l'administration municipale".

Faisant état de l'intégrité des administrations municipales qui est sérieusement mise en doute par la population, M. Trépanier a même réclamé du ministre des Affaires municipales, à qui il a fait parvenir une copie de son texte, d'intervenir rapidement.

Il a déclaré textuellement: "Monsieur le ministre des Affaires municipales du Québec, vous qui êtes maire d'une ville en plein développement, à vous de jouer, ça pourrait aller mieux!"

Prononcées par un maire d'une municipalité de 35,000 âmes et devant cinq maires et plusieurs conseillers municipaux de la rive sud, au cours d'une conférence devant le Richelieu-Longueuil, ces paroles n'ont pas manqué de retenir l'attention.

M. Trépanier a commencé sa causerie en déclarant qu'"actuellement l'administration de la commune représente un véritable défi en Amérique du Nord".

Puis, citant quelques articles de la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales, le maire de Granby a demandé au gouvernement de mettre de l'ordre dans l'administration municipale.

Il a notamment félicité les journaux, et notamment LA PRESSE, parce qu'ils sont "plus agressifs, plus dynamiques et plus violents" face aux événements qui se déroulent depuis un certain temps sur la scène municipale.

Honneur au mérite



JEAN-PAUL SAVARIA
INSTRUCTEUR

"Il est urgent de mettre de l'ordre dans les affaires municipales!"

— Paul-O. Trépanier

Le maire n'est pas le chef-exécutif

D'autre part, tentant de définir le rôle du maire et du conseil tout entier en se servant de son expérience des quatre dernières années, M. Trépanier a déclaré: "Le maire n'est pas le chef exécutif de la municipalité. Il n'exécute pas; il ne donne pas d'ordres; il surveille l'administration de la municipalité et voit à ce que les décisions du conseil soient appliquées."

Se référant à la fonction du maire tel qu'expliqué par la loi des cités et villes, l'architecte et ancien chef des conservateurs du Québec a dit: "Je nie aux maires des municipalités du Québec le droit de donner des ordres aux fonctionnaires municipaux, ou le droit de diriger un ou plusieurs services de la municipalité. La loi des cités et villes ne lui donne pas ce droit, non plus qu'elle l'accorde aux conseillers."

Moins de huis clos

D'autre part, comme pour répondre aux politiciens qui font porter sur l'indifférence des contribuables l'éclatement de présumés scandales, le conférencier a demandé à ce que les séances de conseil à huis clos soient réduites au minimum.

Selon lui, comme le dit un article de loi à ce sujet, les assemblées à huis clos doivent n'être qu'une exception.

Il a demandé à ce sujet de mettre fin aux abus de toutes sortes, "aux séances publiques qui ne sont que des parodies où l'on ratifie ce qui a déjà été décidé à huis clos, situation qui suscite le désintéressement de la population, fait que le bon sens est souvent étouffé à la racine et que l'intérêt public est ignoré".

Prenant sa propre expérience à preuve, M. Trépanier a déclaré: "Je fais mienne cette façon de procéder. L'harmonie règne au conseil municipal; les citoyens et les journalistes assistent à nos assemblées chaque lundi soir. Si nous devons, par exception, avoir une réunion à huis clos, les journalistes attirés aux affaires de la ville sont toujours invités. Ils savent ainsi "le pourquoi des décisions". Je crois qu'il y aurait avantage à ce que cette pratique soit généralisée au Québec. Autrement, l'on continuera à favoriser la création de fiefs jalousement gardés par des dictateurs à la petite semaine."

Les maires présents n'ont pas commenté publiquement cette façon d'agir du maire de Granby.



Ville de Boucherville

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE
- AVIS PUBLIC -

Le Conseil de la Ville de Boucherville a adopté le règlement suivant:

A SA SEANCE DU 19 DECEMBRE 1967

LE REGLEMENT NO. 616, règlement amendant le règlement No. 546, quant à la zone P-35.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance dudit règlement au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS PUBLIC est de plus donné que ce règlement a reçu l'approbation requise par la loi, comme suit:

par les électeurs propriétaires concernés à l'assemblée publique tenue le 11 janvier 1968.

Donné à Boucherville, ce 25ième jour de janvier 1968.

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF BOUCHERVILLE
- PUBLIC NOTICE -

The Town of Boucherville Council has adopted the following by-law:

AT ITS MEETING OF DECEMBER 1967,

BY-LAW NO. 616, by-law amending by-law No. 546, concerning P-35 zone.

PUBLIC NOTICE is also given that all interested parties can consult the said by-law at the City Clerk's office, at the City Hall, and this by-law will be in force according to the law.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law has had the approval required by law, as follows:

by the proprietors concerned, at the public meeting held on January 11, 1968.

Given in Boucherville, this 25th day of January 1968.

EUGENE Mc CLISH
Greffier - City Clerk.

OBSERVATION



LA VIE MUNICIPALE, C'EST NOTRE AFFAIRE

Ligue des
Citoyens
et
Propriétaires
de
Boucherville Inc.



Faisant suite à l'article susmentionné, paru sous la rubrique "Observation" nous aimerions apporter quelques précisions. Nous sommes tout-à-fait d'accord à savoir que la vie municipale, c'est notre affaire et c'est même pour cette raison que la "Ligue" comme vous l'appellez, existe et veut protéger les intérêts de ses concitoyens. Nous souhaiterions, comme vous, que plus de corps intermédiaires et de citoyens en général, soient à l'affût, en ce qui concerne la chose municipale et scolaire, mais hélas, ce n'est que lorsqu'un scandale éclate en un lieu donné, que les gens commencent à se poser des questions.

En relevant les reproches que vous adressez à la "Ligue", nous croyons que la plupart ne sont pas fondés. En premier lieu, lorsque vous dites que la "Ligue" est l'affaire de quelques personnes, c'est vrai, mais pas dans le sens que vous le laissez sous-entendre, comme si c'était l'affaire d'un petit cercle fermé sur lui-même, car comme il est demandé au comité de Direction de se réunir une et quelquefois deux fois par semaine, pour discuter des affaires de la "Ligue", sans compter la présence d'au moins un membre de la Direction aux assemblées du Conseil Municipal et à la Commission Scolaire, sans rémunération aucune, il est très compréhensible, avec l'immense bonne volonté demandée et le peu qu'on puisse offrir en fasse s'éclipser plusieurs au bout d'un certain temps. De plus, nous avons dû réduire de 14 à 10 le nombre de directeurs à cause du manque d'assistance aux assemblées de la Direction. Il y en a moins, mais de qualité meilleure. Quelques membres cependant nous ont assurés de leur concours aussi souvent qu'ils leur seraient possible, leurs obligations ne leur permettant pas de pouvoir se donner à la cause A PLEIN TEMPS. Inutile de vous dire que toute aide, à temps partiel, bénévole, sera bienvenue parmi nous. Secundo: parlant du travail se faisant en vase clos: à commencer par les nominations de quelques directeurs qui ont eu lieu le plus démocratiquement du monde lors de la dernière assemblée de la Ligue des Propriétaires tenue à l'Hôtel de Ville, nous en avons élus deux parmi les personnes présentées; ceux qui s'y sont présentés et qui ont été élus, ont été acceptés tout de suite pour remplacer les démissionnaires. Ces actes parlent d'eux-mêmes. De même, lorsque vous dites que "ces mêmes personnes n'informent pas leurs membres, eh bien! vous ne devez pas lire très souvent le journal "La Seigneurie", du moins en ce qui concerne la "Ligue", car nous avons fait paraître quelques vingt articles sur une période de six mois soit de juin 1967 à décembre 1967. De plus, il y aura une autre réunion de tous les membres d'ici quelques se-

maines, ce qui fera trois réunions en sept mois. (COMPARER AVEC LA MOYENNE DES REUNIONS DES ANNEES PRECEDENTES).

Lorsque vous parlez de défections chez les directeurs de la "Ligue", c'est normal, en considérant les règles à suivre de la "Ligue": travailler au bien des citoyens, dans des conditions difficiles, sans rémunération, sans activité à caractère politique, etc., il y a de quoi à en décourager plusieurs, vous ne trouvez pas! Aussi certains ont dû laisser leur poste à cause d'absences prolongées exigées par leur travail journalier, préférant donner l'opportunité à quelqu'un d'autre d'occuper le poste en permanence et avec plus d'efficacité, ceux-là se sont empressés de nous offrir le peu de loisir qu'ils leur restaient pour nous payer de leur aide qu'ils pourraient nous apporter. D'autres ont laissé par insouciance. Enfin, d'autres ont quittés parce que les nouvelles activités de la Ligue les effrayaient trop, soit réunion du comité une ou deux fois par semaine, temps supplémentaire à donner pour accumuler différentes informations, engagements à prendre venant en conflit avec des intérêts personnels. Tous ces cas font qu'il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Quant aux conflits de personnalités mentionnés entre directeurs et certains membres du Conseil, voir même certains fonctionnaires, nous croyons qu'ils ont de beaucoup diminués, sinon disparus avec quelques démissionnaires.

En ce qui concerne la Ligue, il n'est pas du tout question de sa disparition, bien au contraire elle n'a jamais été aussi vivante qu'en ce moment, et aussi longtemps que les membres actifs qui la composent, qu'ils soient de la Direction ou simple membre, s'ils sont imbus des principes qui la régissent, la Ligue ne pourra donner que de bons effets puisqu'elle sert une bonne cause, en utilisant de bons moyens.

Si vous êtes intéressés à vivre les problèmes, les soucis mais aussi la joie de participer à l'épanouissement d'une communauté vous êtes bienvenu; nous avons besoin de sang neuf, qui revitalise le groupe, animé du désir de servir le Bien Commun et non le sien propre, de l'abnégation en quantité beaucoup d'idées sans penser que chacune d'elles sera LA MEILLEURE, le tout assaisonné d'un peu de temps alloué chaque semaine à la Ligue, selon les besoins.

AVIS AUX INTERESSES.

La direction de la Ligue des Citoyens
& Propriétaires de Boucherville Inc.

RÉFLEXION

moi, mes souliers...

Est-ce un caprice? Notre conseil municipal veut se lancer dans la construction. En ce temps-ci, les gouvernements et les autorités publiques nous prêchent l'économie, la restriction et la modération. Le conseil municipal veut s'embarquer dans une galère et mener au nom du gouvernement fédéral la construction d'un bureau de poste. Pourquoi? N'a-t-il rien d'autre à faire? Voyons:

- Notre système d'aqueduc et d'égoût est-il parfait?
- La construction du réservoir est-elle menée telle que le veut la cédule?
- Le financement du coût du centre civique est-il à point????...
- Notre système d'administration municipale est-il adéquat?
- Notre situation financière est-elle à son meilleur?
- Notre parc industriel a-t-il répondu aux espérances mentionnées au temps d'élection?
- Notre population qui devait doubler d'ici 1970, a augmenté d'environ 1,000 personnes en 1967. Y a-t-il eu étude à ce sujet?
- La construction domiciliaire est à la baisse; y a-t-il des projets à l'étude?
- Fut-il prouvé qu'il y a un manque d'espace à l'hôtel de ville, lorsque certains locaux servent à des fins qui ne sont pas municipales?

Autant de réponses que la population serait intéressée de connaître.
LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE NE RELEVE EN RIEN DU DOMAINE MUNICIPAL. Voilà notre opinion.

LE BUREAU POSTE DU MAIRE

Cette bâtisse, si elle est érigée par le Fédéral ou par la ville, ne rapporterait aucune taxe. Pourquoi la ville ne voit-elle pas l'idée qu'une entreprise indépendante prenne soin de ceci? Cette bâtisse serait alors sujette aux taxes et rapporterait à la ville quelque \$20,000.00

Lorsque la ville doit acheter un terrain soit pour le Centre Civique, soit pour la construction d'un réservoir, nos édiles ne veulent pas prendre sur eux la décision du coût d'achat (gré à gré) car, disent-ils, "nous pourrions avoir des reproches". Ils laissent alors à un bureau d'arbitrage le soin de décider légalement du coût d'expropriation.

A supposer que le terrain nécessaire à la construction du réservoir coûte \$20,000.00, il est à noter que le conseil ne veut prendre aucune décision.

Comment expliquer qu'il pense à prendre une décision pour la construction d'un édifice de \$300,000. à \$400,000.00????...

Citoyens de Boucherville, venez assister nombreux à l'assemblée municipale du 6 (mardi) février, à l'Hôtel de Ville. A l'ordre du jour: "LE BUREAU DE POSTE". Aussi le 7 février, à l'Ecole Paul-VI, assemblée régulière de la Commission Scolaire. Venez poser des questions.

Nous aurons à ces occasions le plaisir de vous rencontrer. MERCI

LA DIRECTION par Gérald Héту.
Tél.: 655-9091- 1139- 5321.



Italian cuisine
Pizzas
Spaghetti

Giuseppi
Restaurant
et Cocktail lounge

Cuisine italienne
Pizzas
Spaghetti



655-9019

655-9019

Reflets féminins

MODES ACTUALITÉS NOUVEAUTÉS



Pavlova aux pêches et à la noix de coco

Le 29 janvier prochain, les Australiens célébreront leur fête nationale. Et sur bien des tables ce jours-là, on y servira comme dessert, une "Pavlova". La diplômée en économie domestique du Conseil des Conserveries des Fruits de l'Australie a adapté une recette de "Pavlova" aux mesures et aux goûts canadiens.



Bon appétit!! VINAIGRETTE SPÉCIALE

PENSÉE: Il existe mille plats mais, hélas! qu'un estomac-

PAR: RITA DESROCHERS

SAUCISSES À L'ORANGE

- 1 Lb. de saucisses
- 10 ou 12 champignons tranchés mince.
- 1 c. à table de beurre.
- 1/2 tasse de jus d'orange.
- Le zeste de 1/2 orange râpé.
- 1/2 tasse de vin rouge sec.
- 1/2 tasse de bouillon.
- 1 c. à table de farine.
- sel au goût.

Dorer les saucisses 20 minutes. Ajouter les champignons et les dorer aussi. Saupoudrer de farine, bien mêler, puis ajouter les autres ingrédients.

Couvrir et laisser mijoter 25 ou 30 minutes ou encore cuire au four à 350°F. durant le même temps.

- 1 c. à thé de moutarde en poudre.
- 2 c. à thé de sel.
- 1/2 c. à thé de poivre.
- 1 c. à thé de paprika.
- 2 c. à thé de sucre.
- 2 tasses d'huile à salade ou d'huile d'olive.
- 2/3 tasse de vinaigre ou de jus de citron.
- 1 gousse d'ail (facultatif).

Mélanger les ingrédients dans une bouteille ou dans un bocal de verre ayant un couvercle.

Bien mélanger et faire refroidir. Avant de servir, bien secouer.

POUR VARIER: Assaisonnement pour salade de fruits. Ne pas mettre de moutarde et remplacer le vinaigre par 1 tasse de jus de pamplemousse, d'orange ou de citron.

La voici:

- 6 blancs d'oeufs
- 1/4 c. à thé de crème de tartre
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 1/2 tasse de sucre
- 3 c. à table de noix de coco desséchée
- 2 boîtes de 15 onces de pêches australiennes tranchées
- crème fouettée grenobles

Battre les blancs d'oeufs en neige, puis ajouter la crème de tartre et le sel et continuer de battre jusqu'à ce que le mélange se tienne. Ajouter graduellement le sucre et battre jusqu'à ce que le mélange soit ferme et glacé. Ajouter la noix de coco à la préparation. Déposer à l'aide d'une cuiller sur un papier brun en formant une grande coquille ou six petites. Repousser la meringue sur les côtés jusqu'à une hauteur de 1" à 1 1/2". Cuire dans un four de 275° pendant environ 40 minutes ou jusqu'à ce que la meringue soit légèrement brunie et que la surface soit sèche. Retirer du four et la glisser du papier pendant qu'elle est encore chaude. Laisser refroidir. Remplir avec les pêches tranchées et la crème fouettée. Garnir de grenobles, (6 portions).



N'OUBLIEZ PAS LE

SLEIGH RIDE DE L'ANNÉE

LE 17 FÉVRIER PROCHAIN

TÉL.: 655-8496

PHOTOGRAPHE GAËLIS

SPÉCIALITÉ: MARIAGE

NOTRE BUT:

Rendre les mariés fiers de leur "Album Souvenir"

Gérant: Marcel Gosselin

PLUS DE DIX ANS D'EXPÉRIENCE



"Nous prenons un soin jaloux de la mariée"

PHOTOS:

- de fiançailles
- graduation
- première communion
- conventum, etc.

GAËTAN RENÉ,
Prop.

668, FORT SAINT-LOUIS
BOUCHERVILLE, QUÉ.

655-1652

centre d'art de boucherville

Diner-causerie sur le Vieux Montréal.

Le vif intérêt suscité par la renaissance du vieux Montréal a incité le Centre d'Art à organiser un dîner-causerie sur le sujet. Vous êtes cordialement invités à prendre part à ce dîner-causerie qui aura lieu à l'Auberge Le Vieux St-Gabriel, le samedi, 10 février.

Le conférencier invité, M. Guy Duquette, urbaniste, est un spécialiste de la question du vieux Montréal puisque c'est à lui qu'en 1965 la Ville de Montréal a confié le soin de préparer le plan directeur d'aménagement et de rénovation du vieux Montréal. Il fait partie du Service d'Urbanisme et représente la Ville au sein de la Commission Jacques-Viger.

C'est donc en connaissance de cause que M. Duquette entretiendra son auditoire de l'évolution du vieux Montréal, des origines à nos jours, ainsi que des projets de rénovation et d'aménagement entrepris par la Ville.

Le dîner-causerie aura lieu au coeur du vieux Montréal, à l'Auberge Le Vieux

St-Gabriel, 442, rue St-Gabriel, le samedi, 10 février, à 19 heures 30. Le prix: \$6.00 le couvert.

Pour réservations ou renseignements, on peut s'adresser à Mme Gille Dansereau - 655-8763, Mme Yvon Simard - 655-8007, Mme Jacques Dansereau - 655-0753.

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de réserver immédiatement.

Murielle Cyr.

CINÉ-CLUB

A cause de circonstances incontrôlables, le programme du Ciné-Club est retardé d'une semaine et porté au jeudi au lieu du mardi.

La projection du film "La vie à l'envers" d'Alain Jessua aura lieu le jeudi, 1er février, à 8 heures 30 p.m., au Centre Culturel de Longueuil, 50 est, rue St-Laurent.

Nous vous rappelons que le prix d'admission est de \$1 par représentation pour les non-membres et de \$0,50 par représentation sur présentation de la carte de membre du Centre d'Art de Boucherville.

Le BOTTIER



20 à 50% de réduction sur marchandises d'hiver:
Botillons,
Sacs à main,
etc...



- 1, Place Longueuil, Longueuil, Qué. 679-4450
- Greenfield Park Shopping Plaza. 672-7000

OUVERTURE DU STUDIO 27

Tous les soins nécessaires pour acquérir et conserver une silhouette svelte, pour raffermir vos chairs, revitaliser les tissus, et donner à votre teint un éclat lumineux.

Pour rendez-vous composez dès maintenant

655-8705

Mona, masseuse diplômée sera à votre service à partir du 5 février.

27 de Léry

Boucherville



SI VOUS RECHERCHÉZ QUALITÉ SERVICE CONSULTEZ DES SPÉCIALISTES.



M. Tapis

Gilles Quintin V.A., Mme Pauline Dubois. Pour un service de décoration gratuit à domicile. Equipement de Bureau.

674-3035



Mme Draperie

M. Tapis Meubles Enr.
Bur. 68 De Gentilly, coin St-Alexandre, Longueuil.



A COEUR OUVERT.

Dernièrement j'ai lu tes articles et ils me plaisent beaucoup. Toutefois, je dois dire que je trouve que tu ne parles pas souvent des ménages heureux. Peut-être est-ce parce que tu n'en connais pas ou est-ce vraiment si rares? Personnellement, je me crois heureuse en mariage suis-je une exception? Tu sembles mettre toutes les femmes sur le même pied. Peut-être que je ne vois pas les ménages, les femmes en particulier, telles qu'elles sont par le fait que je me sente une exception. Peut-être aussi n'en suis-je pas du tout une et que je ne l'ai pas réalisé encore. Si tel est le cas, de grâce ne me le dis pas.

Beaucoup de femmes se contentent de la vie qu'elles mènent et sont heureuses tout en sachant qu'elles n'ont pas un mari idéal. (Remarque que je ne veux pas nécessairement parler de toi quand je dis cela). Alors avec tes articles, peut-être que ça éveillera leurs esprits, ce qui n'est pas bon du tout. J'imagine que le but de tes articles n'est pas de changer des foyers heureux en foyers malheureux.

Peut-être t'ai-je mal comprise; si tel est le cas, explique-moi, il est si facile de mal interpréter un mot, une phrase. Malgré tes "petites pointes", tu sembles sympathique et je suis certaine que tu comprendras TOI que je veux être constructive et non te critiquer inutilement.

Au plaisir de te lire.

"JULIETTE"

PENSEE: "Ce que je souhaite à mes enfants, ce n'est pas le bonheur mais que, de temps à autre, la joie les transperce". (M.L.).

Violette

Il y a longtemps que je voulais vous écrire car je lis vos articles depuis le début et je les trouve fort intéressants et très souvent amusants.

Plusieurs disent que vous y allez un peu fort, et bien MOI, je dis que non. Si ce que vous écrivez pique les gens, c'est que la vérité choque et qu'ils n'aiment pas se reconnaître dans les portraits que vous faites souvent de certains maris ou de certaines épouses.

Personnellement, je ne suis mariée que depuis quelques années et j'ai souvent constaté en société que les gens mariés depuis 10, 15 ou 20 ans, semblaient se taper sur les nerfs mutuellement et cherchaient souvent dans un flirt inoffensif ou pas quelque chose de neuf pour rompre leur monotonie.

Continuez de les brasser, ça les sortira peut-être de leur torpeur. Amicalement,

"JEUNE MARIEE"

REPONSE: ENFIN, on m'a compris!.....



PAR: VIOLETTE

Chère "Juliette"

J'apprécie beaucoup l'intérêt que tu portes à mes articles. Dans ta lettre, tu as été constructive et c'est comme ça que je VOUS aime.

Ma pauvre Juliette, si tu as lu toutes mes chroniques d'un seul trait, tu en as pris un dur coup! Je comprends que tu aies eu du mal à digérer tout cela; il y a de quoi à faire une indigestion aigue. Vois-tu, si tu mangeais un petit peu de foie gras une fois la semaine, ton estomac serait bien d'accord. Par contre, si tu en manges une ou deux livres le même soir, il y a de quoi faire une révolution

de bile. Tu vois le rapport?

Ceci dit, je vais essayer de t'e pliquer une fois pour toute (je n'aime pas être obligée de m'e pliquer, mais je crois que ça s'impose) pourquoi j'ai écrit et j'écrirai encore de la façon que je le fais et S.V.P. tu passeras le mot aux autres. Si après ces explications, il y en avait encore qui n'avait pas compris, envoyez-moi vos noms et adresses, j'invoquerai St-Jude patron des causes désespérées tous les soirs quand je ferai ma prière et pourrai même vous faire parvenir des médailles. C'est la seule chance qu'il me reste d'être comprise. Alors, allons-y pour les explications:

1- Mes articles ne sont pas une autobiographie. Si j'avais envie de te conter ma vie (pauvre TOI), ce serait fait tout autrement et tu en serais probablement quitte à subir le même sort que la Belle au Bois Dormant. Je ne suis pas avide de confidences au point de publier dans le journal comment est mon mari, mes enfants, ma mère, mon père, mes frères, mes soeurs et tous ceux qui m'entourent. Si je voulais faire des personnalités, j'aurais le courage d'y mettre des noms.

2- Malgré tout ce que j'ai écrit, je n'ai jamais pensé que TOUS les hommes étaient égoïstes, mesquins, coureurs, etc. Je connais autant de bons maris que de bonnes épouses; la fidélité, la bonté et la grandeur d'âme ne sont pas l'apanage du sexe féminin, (Dieu merci) et il n'est pas nécessaire d'avoir fait son cours classique pour le constater. Pour la controverse, j'aurais pu tout aussi bien partir en guerre contre la gent féminine; j'aurais même eu plus de matériel parce que je crois les connaître mieux. Par "esprit de conservation" (notez bien, j'ai écrit conservation...) j'ai préféré piquer les hommes parce qu'ils sont moins méchants; là-dessus, tout le monde est d'accord. A travers les âges, il a été prouvé qu'une femme cruelle est sans pareille. De plus, pour que mes chroniques soient intéressantes, parfois comiques (enfin je l'espère) et qu'il y ait controverse, il me faut exagérer et mettre les choses aux pires ou presque. Si je parlais du mari gentil et de la bonne épouse qui veulent toujours se faire plaisir réciproquement ou des ménages où tout marche sur les roulettes, ce serait grandiose, mais le sujet serait vite vidé. Comme tu le sais, les gens heureux n'ont pas d'histoires alors je parle des

LA SEIGNEURIE, 28 janvier au 3 février 1968 - 7

autres... les plus ou moins mal mariés. Ne vas pas me dire toutefois que tu n'en connais pas. Alors là, c'est que tu ne veux pas les voir. Aujourd'hui à travers le monde entier, il existe une crise (mot très à la mode) où tout est remis en question: relations patrons-employés, maris-épouses, parents-enfants, professeurs - étudiants, les religions, les formes de gouvernements, enfin tout et les couples n'échappent pas à cette soit disant crise. Si tu passes à travers tout ça sans te poser de questions, tu as vraiment entouré ton petit bonheur personnel d'un mur impenétrable. A mon humble avis, tout ce branle-bas mondial ne peut faire autrement que de nous é-mouvoir et nous donner envie de bouger et de repenser notre quotidien. Dans notre siècle, on ne peut se permettre de vivre en vase clos et d'ignorer ce qui se passe à l'extérieur. La société de demain dépend en grande partie de nous, de ce que nous ferons de nos enfants et pour pouvoir accomplir quelque chose de bien, il faut être éveillé à tout ce qui se passe. Dans la vie, rien n'est jamais fini. "La vie consiste à aimer, à aider les autres, à prier et à travailler. Chaque jour, on peut s'élever et élever les autres; on peut aussi se diminuer soi-même et abaisser les autres. On ne peut être neutre: on est bon ou on est mauvais." (Marcel Du-bois).

3- Tu me demandes si parmi les femmes mariées tu ne serais pas une exception parce que tu es heureuse. D'abord, pour qu'il y ait exception, il faudrait une règle générale qui devrait être, selon la logique, que toutes les femmes mariées sont malheureuses. Or, tu sais tout comme MOI, que si tel était le cas, cette fameuse institution qu'est le mariage perdrait beaucoup d'adeptes. Si on continue de se marier, c'est que les possibilités de bonheur sont grandes. L'amour étant le carburant indispensable à la bonne marche d'un ménage, il faudrait ajouter que chacun a sa propre formule de bonheur. Tous les couples, même les plus heureux, ont des hauts et des bas; il s'agit de ne pas s'attarder dans les bas-fonds!....

4- Tu dis sur ta lettre: "Il y a des femmes qui sont heureuses même si leur mari n'est pas un mari idéal." J'ESPERE BIEN, autrement il y aurait bien peu de femmes heureuses parce que les maris modèles, ça ne court pas les rues, pas plus

que les femmes idéales d'ailleurs. Ensuite tu ajoutes: "Avec tes articles, peut-être que ça éveillera leurs esprits, ce qui n'est pas bon." Ah ben là, je ne suis pas d'accord, mais alors pas du tout. Si j'ai bien compris, en partant de ton principe, il faudrait laisser les ignorants dans leur ignorance de peur qu'ils ne rouspètent une fois informés. C'est le drame des colonisés et nous, les Canadiens-Français, devrions en savoir quelque chose. Je pense aussi à l'autruche qui se cache la tête dans le sable pour ne pas voir qu'on lui tire dessus. L'enfant n'a pas à vivre avec la vérité; il n'en est pas capable, mais un adulte devrait pouvoir la connaître, l'accepter et vivre avec la réalité. Tôt ou tard l'autruche va sentir le trou qu'elle s'est faite faire dans les fesses et tôt ou tard, l'adulte qui n'a pas su voir et accepter ces mêmes réalités aura, à un moment ou l'autre de sa vie, de cruelles déceptions. Mon principe à MOI, c'est d'abord de se regarder bien en face sans se faire d'illusions ni de désillusions, de découvrir ses qualités, défauts, capacités, etc., et ensuite, accepter les autres comme ils sont en s'attardant plutôt sur leurs qualités que sur leurs défauts. C'est tout un programme, j'en conviens.

5- Quant à l'influence que peuvent avoir mes articles sur les foyers de Boucherville, sans fausse humilité, je ne me fais pas d'illusions. On me lit, d'accord, mais les gens vont continuer de vivre "à leur façon" et ce n'est pas MOI qui changera la face du monde. Comme bien d'autres choses qu'on lit, "ça rentre par une oreille et ça sort par l'autre". TOI & MOI, c'est "peut-être" un divertissement, pas plus.

Sur ce, je m'arrête Chère Juliette et j'espère n'avoir pas été trop brutale. Tu voulais mon opinion, je te l'ai donnée. Si tu n'es pas d'accord, écris-moi à nouveau et nous discuterons; c'est ça le dialogue espéré. Quand je me sentirai tout particulièrement optimiste (crois-le ou non, je le suis) pour TOI, je parlerai des NOMBREUSES femmes bien mariées, des couples heureux et comment ils peuvent arriver à accomplir ce phénomène rare. (FARCE! pour ceux qui ne l'auraient pas deviné).

Sincèrement,

Violette.

SALON FRANCOIS MORTAGNE BOUCHERVILLE

MME MONIQUE - B. CARRIER, PROP.

ATTENTION

SPÉCIALISTE EN HAUTES COIFFURES PERRUQUES ET POSTICHES MÈCHES - TEINTURES



TECHNICIENNE EN TEINTURE ET DÉCORATION

209 Thomas-Pépin 655-9567

PÂTISSERIE MONTENACH

Enr'g.

R. PROULX, Prop.

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON

◆ Pâtisseries françaises : \$1.20 la douzaine

◆ Pains aux oeufs, frais à tous les jours

◆ Fèves au lard, le dimanche matin dès 9 h.

80 BOUL. DE GENTILLY, LONGUEUIL. 674-7276

SUCC. 1006 STE-FOY, Ville Jacques-Cartier

MORT DE LÉVIS SAUVÉ

C'est avec infiniment de regret que nous avons appris la mort de Monsieur Lévis Sauvé, cet éducateur né, ce citoyen à part entière dont la disparition si soudaine, bouleversante, a plongé dans la stupeur et la peine tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître.

De passage parmi nous l'hiver dernier alors qu'il était venu à l'école Paul VI donner une conférence sur un sujet qui lui tenait particulièrement à coeur, "l'École active", nous avions pu, à travers ses propos, saisir à quel point cet homme comprenait et aimait les enfants à qui il dévouait sa vie active et efficace.

Afin de participer à l'amélioration de l'Éducation il s'est dépensé sans compter, répondant de tout coeur à qui avait besoin de lui.

Oui c'est avec un immense regret que nous voyons des hommes de cette trempe nous quitter alors que nous avons tant besoin du secours de leur présence rassurante, de leur multiples connaissances et expériences.

Dans la Presse du 23 janvier, Monsieur Dollard Morin écrivait un article émouvant rendant un dernier hommage à Monsieur Sauvé, article duquel nous nous permettons de tirer quelques paragraphes.

M. Lévis Sauvé était un homme charmant et sympathique. Il était respecté de tous. On lui reconnaissait de vastes connaissances et une grande compétence dans le domaine de l'éducation et celui des loisirs. De partout on recourait à ses conseils et à ses services; promoteur convaincu de l'une et de l'autre cause, il ne savait dire non et acceptait généreusement d'aller porter appui où on le réclamait.

En plus d'une vaste et fructueuse activité accomplie dans le domaine de l'éducation, M. Sauvé a également fait sa marque dans les organismes de loisirs dont il a fait partie.

Qui ne se souvient des vigoureux plaidoyers que Monsieur Sauvé fut le premier à lancer en faveur de la mi-temps pédagogique et de la mi-temps sportive, à la suite des fructueuses expériences faites à Vances, en France? Qui ne se souvient aussi de ses appels pour que l'on donne aux enfants la liberté de s'exprimer par la pratique du sport, par les arts plastiques, par la création de belles choses à l'école, au terrain de jeux, aux loisirs, et de sa campagne contre les activités médiocres qu'il appelait du "babille de singe"? Qui ne se souvient encore de sa lutte pour obtenir une véritable école où l'enfant devrait apprendre à vivre sa vie et se préparer au sens social, à la compétence, au sain usage de sa liberté; une école authentique, débarrassée du grand mal qu'il appelait "l'examinite"?

Chrétien éclairé et convaincu, M. Sauvé se révéla toujours l'ardent défenseur de l'enfant et de la famille; C'était là sa principale préoccupation dans son inlassable dévouement...

Pour ses parents, ses nombreux amis et tous ceux qui ont travaillé avec lui ou qui l'ont connu, Lévis Sauvé est disparu très vite, d'une façon inattendue et qui a causé un vide profond. Mais la figure de cet homme restera longtemps dans la mémoire de tous.

Lévis Sauvé, sans cesse préoccupé de bâtir dans la beauté, la joie et la vérité!

Que la famille de Monsieur Sauvé veuille bien accepter nos condoléances les plus sincères.

JACQUELINE D. METIVIER.

EDUCATION

Les élèves d'expression anglaise n'iront pas à Jacques-Cartier...

M. Gérard Tessier, président, MM. les commissaires Robert Duval et Bernard Savaria, M. G.-H. Sauvé, directeur des études, ainsi que M. J.-G. Chabot et son assistant M. Claude Provost assistaient à l'assemblée de la Commission scolaire, le jeudi 25 janvier.

À la suite d'une réunion du Boucherville English-Catholic P.T.A., à laquelle M. Robert Duval assistait, il fut décidé par les parents qu'il était préférable que leurs enfants continuent d'aller en classe à Boucherville même. L'offre de Jacques-Cartier d'"héberger" les élèves de langue anglaise est donc mise de côté. Les parents estiment que les locaux que leur offrait Jacques-Cartier ne présentaient finalement pas beaucoup plus d'avantages que ceux de Boucherville. De plus, les journées seraient de beaucoup plus longues pour les enfants à cause du voyage et le changement de ville aurait pour effet de les éloigner des autres secteurs anglais de Boucherville. La Commission scolaire accepte la décision des parents. Une lettre sera néanmoins adressée à Jacques-Cartier pour les remercier de leur offre.

Toujours à ce sujet, il est question d'une entente possible du P.T.A. avec la section protestante. Rien d'officiel n'est cependant encore survenu. Selon le rapport de M. Duval, le P.T.A. semble satisfait de l'attitude à leur égard de la Commission scolaire. Le mécontentement que les parents anglais manifestaient depuis quelque temps, à cause du manque d'intérêt de la Com-

mission scolaire pour leurs problèmes, semble s'être généralement dispersé par suite du changement d'attitude de la Commission scolaire. Ainsi, leur désir de changer de Commission scolaire semble désormais s'atténuer.

TRAVAUX DE PLOMBERIE A MARGUERITE-BOURGEOYS.

Un changement complet de tuyauterie serait nécessaire à l'école Marguerite-Bourgeois. On demandera d'ailleurs les recommandations de M. Guy Nadon à ce sujet afin que le problème soit définitivement réglé. Ces travaux doivent cependant se faire dans le plus bref délai car on manque actuellement d'eau chaude dans cette école. Pour entreprendre des travaux d'une telle importance, l'autorisation du Ministère de l'Éducation est requise et permet aussi l'espoir d'une subvention.

UTILISATION DE L'ARENA ET DES GYMNASES.

À la suite d'une entente avec la Ville, il a été décidé que le coût de location des gymnases de la Commission scolaire est de \$3,000.00 par année. De même, l'utilisation de l'aréna par les écoles est au tarif de \$15.00 l'heure. Les seules écoles utilisant l'aréna sont les écoles Sacré-Coeur et Marguerite-Bourgeois, au rythme de deux heures par semaine chacune. M. Robert Duval s'est alors opposé au principe de l'utilisation de l'aréna par la Commission scolaire, le domaine de celle-ci se limitant à l'éducation; le secteur des loisirs devrait donc être pris en

charge par la Ville. Il fut donc décidé par l'assemblée que, jusqu'à nouvel ordre, les écoles devraient s'abstenir de se servir de l'aréna.

CONTRAT AVEC L'HYDRO-QUEBEC.

Les tarifs de l'Hydro-Québec augmentent cette année à raison de 26% réparti sur trois ans, ce qui signifie pratiquement une augmentation de \$519.00 M. Gérard Tessier, président, a à cette occasion souligné un problème qui à notre avis devrait faire l'objet de pressions en vue d'un changement de situation: si nous comparons les tarifs imposés aux citoyens de Boucherville à ceux imposés aux citoyens de Longueuil, nous constatons un écart assez impressionnant, et ceci à notre désavantage.

Comment expliquer cette différence? C'est que pour l'Hydro-Québec, notre ville est encore considérée comme une petite agglomération sans importance; les tarifs sont donc en conséquence... Il serait temps d'exiger un redressement de la situation afin que nous jouissions enfin des avantages auxquels nous avons droit du fait que Boucherville soit devenue une ville importante de la banlieue montréalaise.

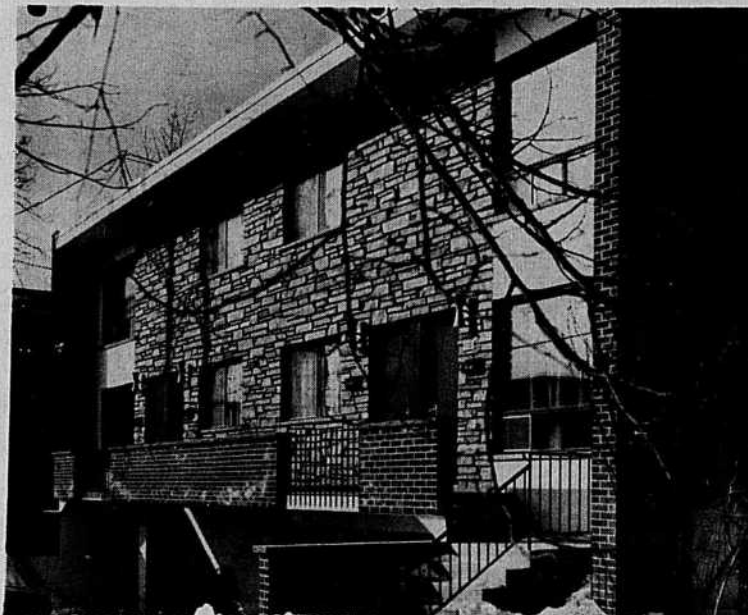
PROCHAINE ASSEMBLEE.

La prochaine assemblée de la Commission scolaire aura lieu à l'école Paul-VI le 7 février.

Josée Payette.

SOGECOR INC.

Vous offre à Boucherville pour vente et location



CHOIX DE 5 MODELES

- * Duplexes de luxe
- * Sites de choix
- * Qualité supérieure
- * Prix raisonnables
- * Satisfaction garantie
- * Prix incluant tous frais légaux, gazon, asphalte et terrassement.

***** "le pavillon" *****

Maisons modèles situées sur la rue Joseph Huet entre Boulevard Montagne et de Montarville.

HEURES DE VISITE:

Mardi et Jeudi: 6.00 P.M. à 9.00 P.M.

Samedi et Dimanche: 12.00 A.M. à 6.00 P.M.

SOGECOR INC.

297 Joseph-Huet,
Boucherville

655-9485

C. LÉTOURNEAU Inc.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION - TOUT SOUS UN MEME TOIT -

24, rue LÉVIS (Monk) LONGUEUIL

— SPÉCIALITÉ —

Finition de sous-sol

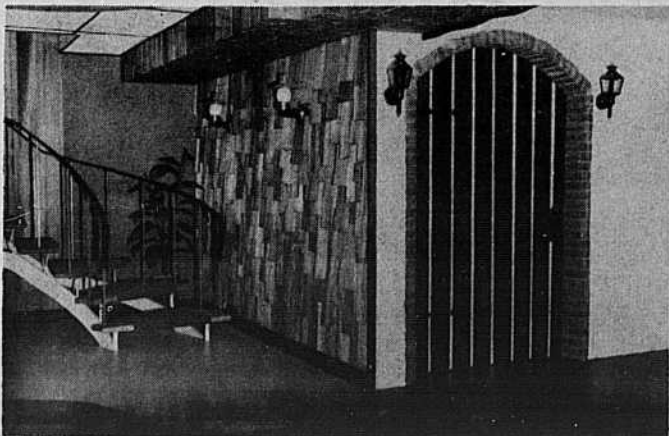


Clément
LÉTOURNEAU
Co-propriétaire



Lionel
LÉTOURNEAU
Co-propriétaire

674-4939





HENRI RACICOT INC.

Pour tous ceux qui veulent partir du bon pied dans la décoration de leur maison, il n'y a à Boucherville qu'un seul endroit, un seul magasin qui offre un vaste choix de tout ce dont vous avez besoin. En effet, monsieur Henri Racicot possède un échantillonnage quasi-complet de tapis, tapisseries, prélatrs, peinture et même literie. La disposition des marchandises dans le magasin est tellement invitante et tentante que l'on se sent une âme de décorateur tout de suite en y pénétrant. Et cette sensation nous poursuit sans relâche tout le temps que dure la découverte du magasin. Il est vrai que situé très avantageusement tout à côté des magasins "Lafond Draperies" et "R. Létourneau Ameublement", le consommateur n'a qu'un pas de plus à faire pour que l'ameublement complet de sa maison soit terminé. Pas de perte de temps inutile, pas de pas perdus, tout est à la portée des yeux, des mains et aussi du portefeuille.

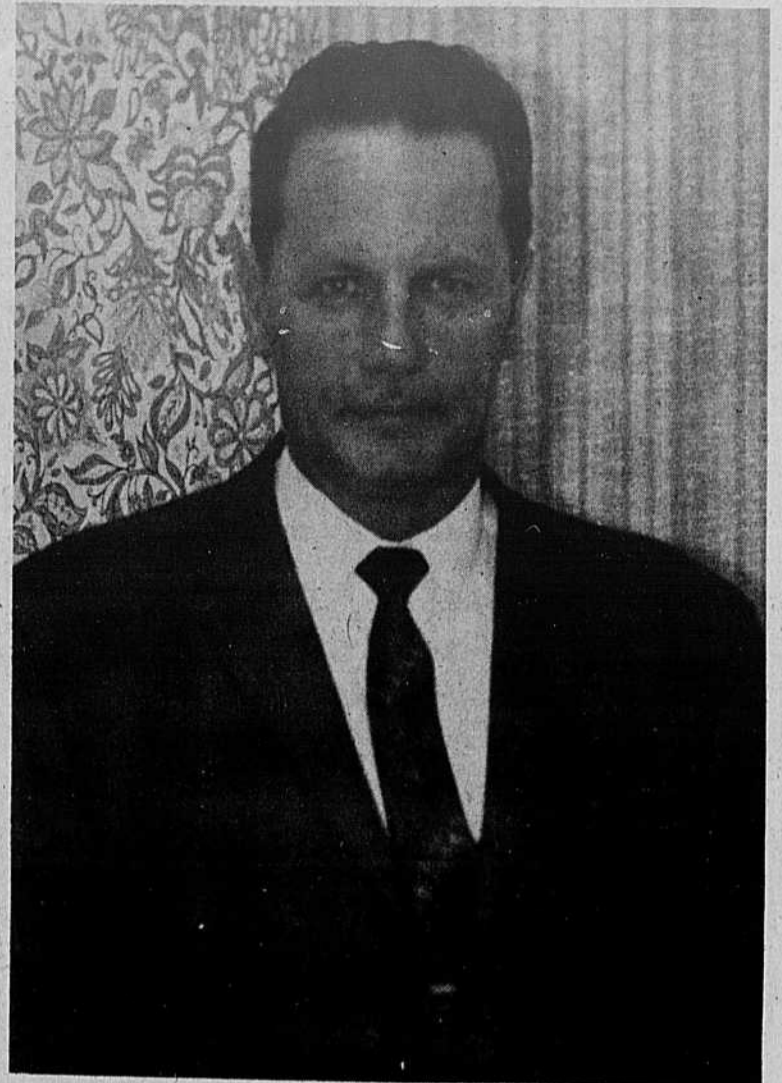
M. Henri Racicot est natif des "Iles de Boucherville". Descendant de deux des familles pionnières de notre municipalité, les "Dulude" du côté maternel et les "Racicot" du côté paternel, il a été mis en évidence deux fois au cours de l'été par la Société Historique de Boucherville dans le cadre des Fêtes du Tricentenaire. A dix-huit ans il fut engagé dans l'armée pour une période de deux ans. Ensuite, il se perfectionna dans le posage de tapis pour le compte de différentes compagnies. Il y a

huit ans, il décida de s'établir à son propre compte et ouvrit ainsi un magasin au centre d'achats Boucherville. Les années passant, son commerce prit de plus en plus d'expansion et il s'aperçut que s'il voulait continuer à donner un service d'une qualité supérieure, il fallait absolument qu'il agrandisse son local, qu'il prenne plus d'expansion. C'est pourquoi, son magasin est maintenant situé dans le nouveau centre d'achats les "Boutiques Fort St-Louis". Il faudrait souligner ici que son épouse, Jeannette, travaille assez souvent au magasin, et ce, malgré quatre en-

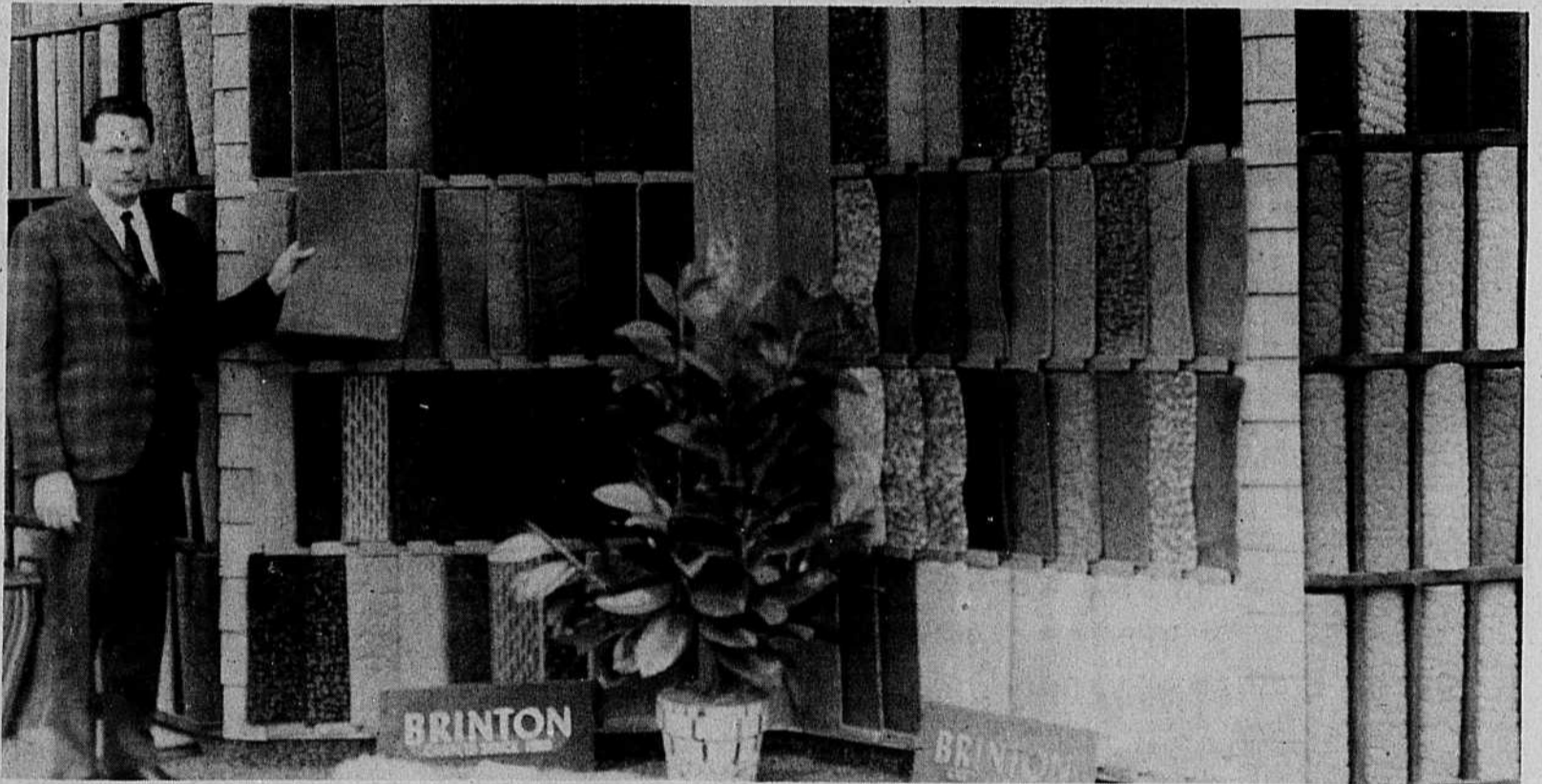
fants en assez bas âge. Ayant à son crédit un cours en décoration intérieure, c'est elle qui s'occupe pratiquement de tout ce qui a trait à ce domaine.

M. Racicot tient à ce que tous ses clients soient satisfaits et que rien ne puisse donner prise à quelque critique que ce soit: mais pour ce faire il faut qu'il consacre quasiment tout son temps à la bonne marche de son commerce. Il ne lui reste donc plus beaucoup de temps pour se consacrer aux loisirs. Il patine quelques fois lorsqu'il en a le temps avec ses enfants et l'été il fait du yachting sur le fleuve. Il fait également partie du Club Optimiste de Boucherville et du Floor Covering Club de Montréal.

La spécialité de la maison, même si un choix immense s'offre dans tous les autres articles, c'est le tapis et le couvre-planter de vinyle qui se vend à la verge. Dans les tapis, des échantillons de toutes les qualités, de toutes les couleurs et de tous les prix sont à votre disposition pour rendre votre choix très difficile. La même chose se passe lorsqu'il s'agit du vinyle à la verge et il faut souligner que pour ce dernier item, le posage est très difficile à réaliser.



M. Henri Racicot, prop.



M. Racicot possède un échantillonnage de tapis les plus variés.

Cadieux & Frère Ltée

Maitre-Mécanicien

OFFRONS SERVICE COMPLET
pour TOUT TRAVAIL de
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
et MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
PLAN DE FINANCE SI DÉSIRÉ

643 Marie-Victorin
Boucherville

655-1319 655-1310

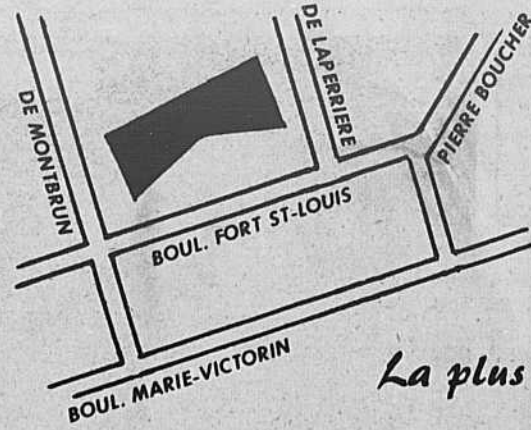


On vend aussi de la tuile de toutes les qualités et de toutes les sortes, de la tapisserie faite par la compagnie Imperial Wall Paper, de la peinture de marque Benjamin Moore. On offre également un service complet et rapide pour les différentes réparations qui doivent être faites aux tapis comme la finition des bords ou le posage d'une jolie frange. En ce qui a trait à la tapisserie, il faut souligner qu'il y a aujourd'hui de la très belle tapisserie, facile à poser et entièrement lavable, qui peut s'harmoniser avec toutes les pièces de la maison et offrir un choix de décoration idéal.

Le magasin "Racicot" a fait la décoration d'à peu près toutes les maisons neuves de Boucherville, c'est donc vous dire qu'il est très apprécié. Le service se veut le meilleur possible afin que toute la clientèle soit satisfaite.



M. Racicot est distributeur des peintures Moore.



Banque Canadienne Nationale
 Caroline Rossy: 655-9606
 Les Impeccables: 655-9691
 Librairie L. Foy: 655-9003
 Régie des Alcools
 Messier Super Métro: 655-9026
 A. Lafond: 655-5683
 R. Letourneau: 655-8022
 H. Racicot: 655-8155
 Au Calumet: 655-9546
 Sylhouette: 655-0242
 Boucles d'Or: 655-9717
 Pierre et Antoine: 655-9425
 Au P'tit Bistro

BANQUE
 CANADIENNE
 NATIONALE

GRANDE RÉDUCTION

20% @ 50%

SUR LES ROBES

20%

SUR TOUS AUTRES ARTICLES

Bienvenue chez
 Caroline de Rossy



Caroline De Rossy 655-9606

Les Boutiques

FORT ST-LOUIS

La plus cordiale bienvenue au Centre Commercial le plus à la page de Boucherville où vous trouverez Qualité, Distinction, Style.

Profitez de nos bas prix **PLUS**

RÔTI DE CROUPE

.95¢ lb

Steak de surlonge

Pointe de surlonge

Steak délécatisé

\$1.29 lb

Vianades pour congélateur
 préparées à votre choix

T-Bone

\$1.19 lb

Roti de pointe
 de surlonge

\$1.19

Fromage Kraft tranché

1/2 lb .35¢

Champignons

en boîte de 1/2 lb

.39¢

A VOTRE MARCHÉ METRO
 VOUS OBTENEZ TOUJOURS
 UN P'TIT QUELQUE CHOSE DE PLUS

MESSIER SUPER METRO INC.

BOEUF DE MARQUE ROUGE
 BIÈRE et PORTER

BIENVENUE À TOUS

MARCEL DESJARDINS GÉRANT

La Taverne
 AU P'TIT BISTRO

LE STATIONNEMENT: PAS DE PROBLEME...

Salon Pierre et Antoine

SPÉCIALITÉ: COUPE AU RASOIR

4 BARBIERS À VOTRE SERVICE

BARBIER

TEL. 655-9425

MAINTENANT OUVERT LE LUNDI

Specialité:
 Permanente "Permabel"

Salon
 BOUCLE D'OR 655-9717

TRICOT ET ROBE
 DE TOUT GENRE

RÉDUCTION 20% @ 30%

TRÈS CONFORTABLE
 COMME STYLE
 DE PRINTEMPS

Sylhouette Corsetière 655-0242

MAGAZINES
 JOUETS

SPECIAL

Spirographe à \$5.77

Baril of Monkeys à .98¢

Au Calumet

Heures d'affaires:
 9 h. a.m. - 9 h. p.m.
 655-9546

tous les jours
 dimanche inclus

les Impeccables
 BOUTIQUE POUR MONSIEUR

"en matière d'élégance ils sont intouchables"

Specialité
 LIVRE FRANÇAIS
 et CANADIEN

ARTICLES et ACCESSOIRES
 DE BUREAU *ARTICLES SCOLAIRE
 "PARTY GOODS" *ARTICLES DE CUIR

Spécial: **BOURSE FRANÇAISE** Rég.: \$8.00 **4.95**
 faites à la main de manufacturier renommé.
 couleurs assorties.

Livraison gratuite

LIBRAIRIE L. Foy STATIONERY INC. 655-9003

655-8022

CRÉATIONS
 DE
 DRAPERIES
 LAFOND

Draperies **LAFOND** 655-5683

655-8022

Real Letourneau
 AMEUBLEMENTS

GRANDE VENTE
 DE PLANCHER
 PLUS DE
 \$50,000.00

D'AMEUBLEMENTS

MAGAZINEZ PARTOUT MAIS, AVANT D'ACHETER
 VENEZ NOUS VOIR
 CAR NOUS BATTONS
 LES PLUS BAS PRIX

ATTENTION SPÉCIALE
 AUX FUTURS MARIÉS

VENTE DE TAPIS HARDING

100% Nylon, 501 spécial \$10.50

100% Acrilan spécial \$10.50
 feutre et pose inclus

tapis 100% Nylon spécial \$9.50
 feutre et pose inclus

655-8155

H. RACICOT INC.

650 BOUL. FORT ST-LOUIS BOUCHERVILLE

VARENNES



L'Union de Familles

Dernièrement l'Union de Familles recevait 3 membres de la compagnie "Les Jeunes Canadiens", qui venaient exposer leurs théories sur l'économie, les compagnies de finances, le service des Caisses Populaires, etc.

Malgré une publicité bien orchestrée (la meilleure pour notre milieu) annoncée dans La Seigneurie, Le Semainier et distribution de feuillets aux 900 élèves de l'école J.P. Labarre, 50 personnes seulement avaient répondu à l'invitation. C'est désolant! A part l'épidémie de grippe, y aurait-il une autre raison à ce manque d'intérêt?

L'U. de F. issue de l'Ass. P.-M. est bien structurée, son financement est bien assuré pour quelque temps encore; donc pas de sollicitations importunes. La présidente, Mme Claude Chate-lain est renseignée, compétente, admirable; tout le Conseil est extrêmement dévoué; la démocratie existe réellement pendant les assemblées; les conférenciers sont souvent renommés: Père E. Legault, M. Raymond Laplante, Dr. Mailhot, etc. Le président-fondateur: M. G. Bde-Grosbois a quitté pour remplir la fonction de maire à la Paroisse; dans ses rangs on a choisi 2 commissaires d'écoles: Mme Y. Delisle et M. Jean Lebeuf; un vice-prés. à la Féd. des U. de F. et délégué au Conseil Supérieur de la Famille: M. Claude Chatelain; un prés. de la Féd. des P.-M.: M. Marcel Simonneau. Le café et les petits fours sont servis gratuitement.

Que faut-il de plus? J'attends une réponse à cette question. 652-9198.

Je ne fais plus partie du Conseil de l'U. de F. mais, son sort m'intéresse toujours. Avec les autres fondateurs, nous souhaitons que cette association que nous avons désirée, continue à remplir sa mission, qui est de rendre des services, de renseigner les parents, de les préparer à travailler en équipes. C'est une coopérative d'entraide qui devrait grouper tous les jeunes ménages. ex: le service de gardiennes.

Vous, au moins vous bénéficiez des nouvelles écoles régionales, qui seront bien organisées quand vos enfants seront à ce niveau-là. Ils profiteront de méthodes qui auront eu le temps d'être expérimentées; ils auront des professeurs compétents qui auront eu toutes les possibilités de se recycler. Donc, toutes ces belles choses seront à point pour vos enfants. Les nôtres auront servi de cobayes, les vôtres bénéficieront vraiment. Vous, les jeunes parents vous devez faire des conseils scolaires, des comités pédagogiques, etc. Serez-vous prêts?...

Partout, on fait appel aux parents. A Varennes, à Montréal aussi on lançait un s.o.s. la semaine dernière pour qu'ils aident à réaliser dans l'école de demain, ce qui commence à se concrétiser lentement, péniblement dans l'école d'aujourd'hui.

LES JEUNES CANADIENS.

Je vous disais que les assemblées sont conduites d'une façon bien démocratique. C'est pour répondre à un désir exprimé dans une consultation précédente que le sujet suivant fut proposé: le budget familial. Le Conseil de l'U. de F. avait communiqué avec le service des budgets de la C.S.N., qui a fait connaître cet autre organisme qui se nomme L'A.E.F. ou Ass. Coopérative d'Economie Familiale. Dans ce groupe, il y a la section des Jeunes Canadiens, composée de 25 membres. Ils sont subventionnés par le Gouv. fédéral, qui leur accorde \$2,000,000. La Section Québec reçoit le tiers de cette somme. Leur but: dépanner les gens mal-pris, répandre l'esprit d'économie, former des cellules membres. Ils ont maintenant pignon sur rue à 1015 rue St-Denis et tél: à 861-1088. Ils répondent gratuitement aux appels d'aide.

Nous avons profité de l'ardeur, de l'enthousiasme de 3 jeunes néophytes, qui à la fin de la soirée, avouaient en toute simplicité que c'était leur première expérience.

LE BUDGET.

Les conférenciers ont fortement recommandé l'établissement d'un budget familial préparé en coopération avec toute la famille. Dès que les enfants commencent à grandir, ça les éveille aux responsabilités et ça leur permet de comprendre les limites qu'on leur impose, parfois.

Le budget servira de GUIDE pour utiliser au maximum son avoir.

Il offrira un MOYEN de coordonner tous les achats et les dépenses de façon à en avoir pour son argent.

Il jouera le rôle de SIGNAL de SECURITE en indiquant la différence entre ce qu'on désire et ce qu'on obtient.

Il empêchera le GASPILLAGE, qui est de l'incompétence. C'est une habitude, qu'il faut combattre et nous accoutumer à l'économie.

Notre société, à cause de la publicité tapageuse qu'elle entend attache plus d'importance aux choses qu'une personne possède: argent, auto, yacht, chalet; qu'à la valeur réelle de cette personne.

Il n'est pas facile, de ramer contre le courant qui nous emporte et de s'orienter vers un autre but: vers des valeurs réelles.

En établissant le budget il faut d'abord calculer les priorités vitales: logement, (chauffage, électricité, taxes), nourriture - médecin - vêtement - auto (si le mari en a besoin pour son travail).

2- Les choses utiles: téléphone, auto, ameublement.

3- Si le salaire est suffisant pour couvrir toutes les priorités et qu'il y a un surplus (30% des salariés n'en ont pas) il faut faire une part à l'économie, aux assurances, loisirs etc.

Ensuite, il faut capitaliser un peu, dans le but de pouvoir parer à tous les imprévus, aussi en vue d'achats importants, sans avoir recours aux compagnies de finances.

Pour l'emploi d'un budget, ils recommandent le système des enveloppes, qu'on trouve dans les Caisses Populaires. Chacune porte les indications nécessaires: logement, nourriture, épargne etc.

SAVIEZ-VOUS?

Que l'item logement ne doit pas représenter plus d'une semaine de salaire;

Qu'une auto coûte environ \$40. par semaine;

Que les paiements de comptes ou les emprunts ne doivent pas dépasser 15% du salaire; Qu'un compte-budget (Même dans un grand magasin) cache un intérêt de 18% à 27%.

Quand il y a une nécessité absolue de faire un emprunt, le faire dans une caisse ou dans une banque.

Les Caisses se soucient du bien-être de leurs clients; les compagnies de finances se préoccupent d'abord de faire beaucoup de profit.

L'année 68 débute sous le signe de l'économie.

Au foyer: budget - priorité - économie.

Au scolaire: priorité - économie - fini le gaspillage.

Au gouvernement: fini l'opulence - austérité

Ca sera nouveau! Ca peut-être exaltant!

La Banque Royale, qui est une institution sérieuse publiait un article intitulé "L'absurdité du gaspillage". Elle signalait une liste étourdissante de choses qui se gaspillent: notre argent, nos biens, notre énergie, nos ressources, notre temps, nos talents, nos loisirs, notre temps libre.

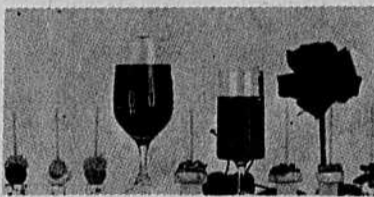
On y lisait aussi: la suppression du gaspillage n'est pas une chose qui est laissée à notre choix. C'est une nécessité économique, une question de survie. Elle contribue au succès de façon aussi certaine que les bénéfices.

M. J. Dalpé.



CRAYONS DU CARNAVAL

DUCHESSES DU CARNAVAL



Dégustation de vins et fromages

Mardi, le 6 février prochain, il y aura dégustation de vins et fromages à l'école Marie-Victorin, à 8.30 heures p.m.

Organisée par la Chambre de Commerce, cette soirée est au profit des Loisirs de Varennes Inc., et dans le cadre du grand Carnaval.

Les billets sont déjà en vente au prix de \$3.50 chacun, chez tous les directeurs de la Chambre et au bureau du secrétaire: M. Fernand Brodeur, 100, rue Youville.

N.B. Tous les billets doivent être vendus avant le 6 février car il n'y aura pas de vendeurs à la porte d'entrée.

Pendant la soirée, il y aura danse avec orchestre, sous la direction de M. Jules Chartier; donc assurance de trouver musique de qualité, bons fromages et vins délicieux.

Bienvenue à tous.

CARNAVAL DE VARENNES

Le comité d'organisation du Carnaval de Varennes 1968 vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à ses festivités.

GAIETE ANCIENNE
RYTHME MODERNE
TOUTE UNE SEMAINE
AU CARNAVAL DE VARENNES

PROGRAMME

Samedi, le 3 février 1968:

"SOIREE DU COURONNEMENT"

Election de la Reine du Carnaval et des Loisirs.

Remise des prix aux gagnants.

Danse avec l'orchestre "Les Harmonicas".

Dimanche, le 4 février 1968:

1.30 p.m. "PARADE DU CARNAVAL".

Corps de Clairons et Tambours.

Chars Allégoriques.

Reine et Duchesses.

Invités d'honneur.

3.00 p.m. "HOCKEY"

Montréal-Nord vs Varennes (2 joutes).

8.30 p.m. "SOIREE D'AMATEURS"

Prix à tous les participants.

Lundi, le 5 février 1968:

8.30 p.m. "Le Petit Club Carnaval".

En grande vedette: ROMEC PERUSSE, comédien fantaisiste, vedette de l'émission de la TV "Les Trois Cloches".

Danse continue avec l'orchestre "Les Trotters".

Atmosphère de cabarets.

Boissons.

Adultes seulement.

Mardi, le 6 février 1968:

8.30 p.m.: "Dégustation de Vins et Fromages".

Organisation de la Chambre de Varennes.

Mercredi, le 7 février 1968:

7.00 p.m. "Jeux sur Glace"

Différents concours d'habileté sur glace.

Courses du 1/4 de mille, du 1/2 mille et du mille.

8.00 p.m. Danse à GOGO"

Orchestre "Les Harmonicas"

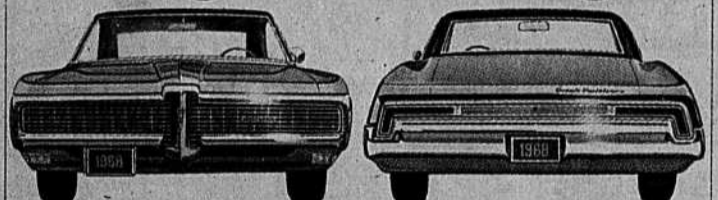
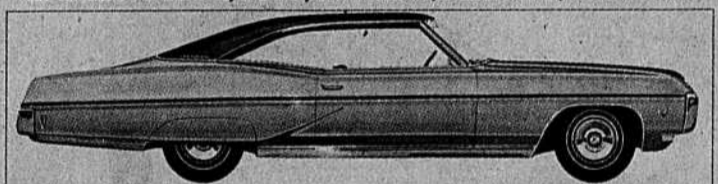
8.30 p.m. "Ballon-Balai"

Hotel Bellevue (Old Timers) vs Les Loisirs.

En 1968
la grande majorité
des gens trouveront
ce qu'ils recherchent
à une seule enseigne:
General Motors.

La Pontiac 68 à voie large

La Grande Parisienne, la 2 + 2, la Parisienne, la Laurentian, la Strato-Chief



MAURICE GOYETTE
PONTIAC-BUICK INC
1691 MARIE-VICTORIN
VARENNES

861-6031 652-2953

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

Dans une ville en plein essor comme Boucherville, il importe que le développement ne se fasse pas au gré des intérêts particuliers de chacun, mais qu'il soit orienté en vue du plus grand bien de la collectivité. Sinon, on risque fort de voir s'élever une ville informe, sans harmonie, qui ne serait ni belle à regarder, ni agréable à habiter.

Afin d'éviter ces écueils, le Conseil municipal a créé en décembre 1965 une Commission d'Urbanisme temporaire dans le but de préparer un nouveau règlement de zonage et de construction, nécessité par l'annexion de la paroisse de Boucherville à la Ville. Pendant un an cette Commission travailla sans relâche et en janvier 1967 le règlement fut adopté. Ce plan de zonage eut l'heur de plaire à l'ensemble de la population qui n'exigea pas de référendum pour sa mise en application.

Sa mission accomplie, la Commission pouvait normalement disparaître, mais, devant l'ampleur des problèmes, le Conseil de Ville, "en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par la Loi des Cités et Villes" (art. 68A et 68B), institua en avril 1967 une commission

permanente "d'étude, de recherches et de consultations en matière d'urbanisme"

LA COMMISSION D'URBANISME DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Elle est composée de sept membres bénévoles, résidant à Boucherville, choisis par le Conseil de Ville en fonction de leur formation et de leur compétence dans le domaine de l'urbanisme.

Ces spécialistes doivent surveiller l'application du règlement de zonage et de construction, y recommander certaines modifications au besoin et, d'une façon générale, conseiller la Ville en tout ce qui concerne l'aménagement et l'utilisation du territoire.

SON TRAVAIL.

Les membres de la Commission se réunissent régulièrement deux fois par mois. Ils étudient principalement les cas qui leur sont soumis par le Conseil et font ensuite des recommandations. "Le Conseil ne peut modifier les projets de règlement qui lui sont soumis, mais doit, s'il y a lieu, les retourner pour plus ample études. Après un retour à la Commission, le conseil prendra la décision finale". (Article 5 du règlement no

550 créant une Commission d'Urbanisme).

Les séances de la Commission, me confie son président M. Roch Létourneau, se font dans une atmosphère très agréable. Les discussions y sont vives mais toujours amicales.

Parmi ses projets, la Commission doit définir bientôt des normes de base pour l'établissement des stations-service et faire une étude sur l'ensemble des parcs existants et prévus dans la ville. Elle se propose, de plus, de scruter en profondeur le Rapport Lemay.

Une étude concernant la rénovation de l'ancien village a aussi été entreprise par M. Latté, urbaniste de la Ville. Si ce projet est accepté, son coût sera défrayé conjointement par les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Comme on le voit, le mandat de la Commission d'Urbanisme est vaste et son travail, des plus importants pour l'avenir de la ville. Cependant, M. Létourneau déplore un certain absentéisme de la part du public. Ainsi lorsque fut déposé le règlement de zonage et de construction, la population manifesta bien peu d'intérêt, malgré le fait que nombre

d'articles de ce règlement touchant de près le citoyen.

Souhaitons que ce court article ait pu jeter un peu de lumière sur le rôle efficace de la Commission d'Urbanisme.

Jeannine Laporte
Labossière.

LA COMMISSION D'URBANISME DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

M. Roch Létourneau, arpenteur-géomètre: président.

M. Lucien Ducharme, avocat: Vice-président.

M. Fernand Gaudette, assistant-architecte.

M. Léopold Langevin, architecte.

M. Rodolphe Phaneuf, ingénieur professionnel.

M. Jean Rivest, ingénieur industriel.

M. Guy Beaudoin, ingénieur conseil.

M. Clovis Langlois, maire; membre ex officio.

M. Louis Jazzar, échevin: délégué du Conseil.

M. Rolf Latté, urbaniste de la Ville: observateur.

M. Gilles Chabot, ingénieur de la Ville: observateur.

M. Lionel Giroux, estimateur en chef de la Ville: observateur.

M. Yves Roch: secrétaire

Innovation à la société

Richelieu Internationale

Pour la première fois depuis la fondation de la Société en 1944, les mandataires de 146 Clubs Richelieu auront à élire un administrateur dans chacun des onze districts Richelieu formés il y a quelque temps.

REUNION ANNUELLE - LES 2 ET 3 FEVRIER ET ELECTION D'UN PRESIDENT GENERAL

Les élections auront lieu au cours de la réunion annuelle de l'Assemblée Générale de la Société dont les assises se tiendront au Château Laurier à Ottawa, les 2 et 3 février 1968.

Sont membres de l'Assemblée Générale, les ex-présidents généraux, les administrateurs et les gouverneurs en fonction, ainsi que les 469 mandataires des Clubs. Chaque Club Richelieu est représenté par 3, 4 ou 5 mandataires selon son effectif.

Les membres de l'Assemblée Générale ont droit de vote pour l'élection du Président général. On sait que le Président général sortant de charge, est M. Léandre Chiasson d'Edmunston, N.B.

Les administrateurs sont élus parmi et par les mandataires des Clubs à l'intérieur de leur district respectif.

Cette nouvelle structure électorale adoptée par l'Assemblée Générale lors du Congrès tenu à Montréal du 31 août au 3 septembre dernier, saura sans doute créer beaucoup d'intérêt et on s'attend à une assistance record à la réunion annuelle à Ottawa.

ATTENTION SPÉCIALE AUX FUTURS MARIÉS

GRANDE VENTE DE PLANCHER

PLUS DE \$50,000.00

D'AMEUBLEMENTS

MAGAZINEZ PARTOUT MAIS, AVANT D'ACHETER VENEZ NOUS VOIR

CAR NOUS BATTONS
LES PLUS BAS PRIX



AMEUBLEMENTS COMPLETS

Dépositaire de marques
les plus réputées dans
le domaine de la décoration.

VOUS TROUVEREZ CHEZ
RÉAL LÉTOURNEAU TV
AMEUBLEMENTS TOUT
UN CHOIX DE MEUBLES
DE GRAND STYLE
Obtenez Qualité
Distinction Style.

Real Létourneau

AMEUBLEMENTS

650, Boul. FORT ST-LOUIS Boucherville.

Livraison et entreposage gratuit.
PLAN DE FINANCEMENT
JUSQU'À 36 MOIS À
MOINS DE 6% D'INTÉRÊT

655-8022

PETITES ANNONCES

655-0505

655-0505

A QUI LA CHANCE?

Fiançailles rompues, 3 appartements complets neufs. Prendrais pour balance de paiement. Demandez Mlle Gariépy à:
526-3775

ATTENTION! ATTENTION!

Futurs et nouveaux mariés, pour quoi payer un intermédiaire? Directement du manufacturier au client, meubles tous les styles, prix de gros, dix salles de montre à votre service. Pas de comptant demandé, pas de finance, ouvert tous les soirs sur rendez-vous.
523-6181

A BAS PRIX

Particulier vendrait ameublement espagnol, moitié prix, pas de comptant, pas de finance, présentement entreposé. Venez voir sans obligation. Ouvert tous les soirs.
523-4432

LOGEMENT DEMANDE

5 pièces, bas ou bungalow, pour le mois de mai, dans Boucherville.
254-1877

GARDERIE

Prendrais enfant à la semaine, chez-moi.
655-8935

MENUISIER

Menuisier spécialisé prendrait tout genre d'ouvrage à l'heure ou au contrat.
655-8182

A LOUER

Logement neuf, 6 pièces, dans Boucherville, \$90.00 par mois, libre 1er février.
655-5663

GARDIENNE

Garderais enfants à la journée ou à la semaine, à domicile.
655-0190

A VENDRE

Manteaux: raz musqué, v aleur \$275.00 pour \$25.00; mouton gris, valeur \$395.00 pour \$125.00 Grandeur 16 ans.
655-1420

DEMANDE GARDIENNE

Fille ou dame fiable, pour garder enfants chez-moi, de 8:30 A.M. à 4:00 P.M.
655-0883

A VENDRE

Bicycle garçon CCM, grandeur 28 \$25.00. Lit pliant \$10.00. 73 De Muy, Boucherville.
655-9489

A LOUER

Ville Lemoyne, logement 2e étage, 3½ pièces, très clair, frais peint, libre immédiatement.
672-1525

JE DEMANDE

Maison seule, 5 pièces et plus, pour le 1er mai, sur la rive-sud.
676-5118

VOTRE HOROSCOPE POUR LA SEMAINE

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Une aventure amoureuse commence cette semaine. Les affaires et le côté financier connaissent une hausse. On s'intéresse à vos projets.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
N'exagérez pas l'amitié. Ne faites pas de l'amour un sentiment extrême. Quittez votre air grave. La chance vous sourit.

LION du 23 juillet au 23 août
Mettez de l'ordre dans votre travail et dans votre budget. Vous manquez de bienveillance avec ceux qui vous sont chers.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Démontrez plus de bonne volonté. Votre ambition faiblit. Ne vous laissez pas abattre et devenez plus sérieux au travail.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Bonne semaine dans tous les domaines sauf sur le plan sentimental. Une amère déception au sujet de votre ami préféré.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Les choses sont incertaines au début de la semaine. Une bonne nouvelle arrangera les choses. Votre ami de coeur ou votre conjoint vous admire beaucoup.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Ne traitez pas d'affaires importantes au début de la semaine. Attendez à mercredi ou jeudi pour prendre les décisions. Les soirées ne sont pas bonnes en amour.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Tout dépend de votre bon jugement cette semaine. Agissez avec beaucoup de sagesse et de tact. Vous prenez vos soucis sentimentaux trop au sérieux.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Ne négligez rien, même les tout petits détails. Occupez-vous plus de votre famille. Les affaires ne marchent pas assez vite pour votre gout.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Mauvaise semaine pour signer des papiers importants ou remplir de nouveaux engagements. Les après-midi vous apportent une mauvaise nouvelle du côté des affaires.



ARAM

18



SALAIISON BOUCHERVILLE ENRG.

PERSONNEL COMPÉTENT ET COURTOIS À VOTRE SERVICE

Spécialités: Viande-Fruits-Légumes

Coupe et emballage
gratuits



**BOEUF
DE
L'OUEST**
À
DES PRIX
INCOMPARABLES

**DERRIÈRE DE BOEUF
BEEF HIND**

.57¢ LB.



**CÔTÉ DE BOEUF
BEEF SIDE**

.47¢ LB.

ÉPICERIE-BIÈRE-PORTER
SPÉCIAUX



SALADE

2 pour .29¢

BISCUITS ASSORTIS

3 paquets pour 1.00

JUS de TOMATE BRIGHT

8 boîtes pour 1.00

PATATES

25 LBS .65¢

655-1359

643, MARIE-VICTORIN

LIVRAISON GRATUITE

ROGER SAVARIA, prop.

655-1350

BOUCHERVILLE

D'UN SPORT ...

A L'AUTRE

avec

JEAN-LUC ET SERGE LAFLAMME

Tout comme il l'avait fait au début de la saison MICHEL ROCHON terrorise les gardiens adverses. Il a compté 6 buts dans les trois dernières joutes auxquelles il participait. Il a maintenant 18 buts à son actif, le meilleur total dans le camp du BOUCHERVILLE. Il ne craint plus également de régler les comptes d'adversaires trop treprenants. Le robuste arrière-garde du ST-LEONARD, DON Mc GOWAN l'a appris à ses dépens...

LE MIDGET SE REVEILLE

Les p'tits Seigneurs ont récolté deux victoires en fin de semaine triomphant 2 à 1 du ST-LAMBERT et 1 à 0 du ST-BRUNO. Le mercredi précédent ils perdaient toutefois 5 à 2 contre VILLE-LEMOYNE... Le pointage de 2 à 1 contre ST-LAMBERT, n'indique nullement la partie, le BOUCHERVILLE a véritablement massacré l'adversaire. Cependant, seuls Micky Mockleret, Yves Dubois ont pu compter. Ce Mockleret a joué une très belle partie à l'attaque, on l'utilise généralement à la défense... GUY PROVOST fut l'artisan de la victoire contre St-Bruno, comptant le seul but du match à l'aide d'un lancer de 90 pieds. Guy a joué incidemment deux très bonnes parties en fin de semaine, ses plus solides de la saison.

LIGUE L.H. LAFONTAINE

Les "Rouges" ont facilement triomphé des "Verts" au compte de 12 à 4 vendredi soir. CLAUDE BARIL comptait cinq fois, G. GRO-LEAU trois fois, CORBEIL deux, RIENDEAU et BENOIT une fois chacun pour les vainqueurs, YVON MASSON avec deux buts, ANDRE BENOIT et JEAN DESROCHERS réussirent les buts des "Verts". Dans l'autre joute, les "Bleus" ont eu raison des "Noirs" 4 à 1. ROBERT BISSONNETTE, REJEAN BISSONNETTE, JEAN-GUY CHAMPAGNE et GILLES ROCH furent les compteurs des "Bleus". Seul BENARD comptait pour les "Noirs". A la suite de ces joutes, il y a triple égalité en second place dans le classement, les Verts, les Noirs et les Bleus ont chacun 13 points.

CHEZ LES JUVENULES....

Un but tardif de NORMAND NADEAU a permis au "Pharmacie Boucherville" de vaincre le Pharm. Centrale 6 à 5 dans un match chaudement disputé. Par cette victoire le "Boucherville" occupe seul le troisième rang. Dans l'autre joute le Pharm. Bouchard a subi un deuxième revers d'affilée, cette fois aux mains du club de la "Police" au compte de 4 à 1. Le trio GERRY O'GLEMAN, MICHEL SAVARIA et ROBERT LABELLE fut sans pitié pour le "Bouchard" qui manquait plusieurs joueurs clés pour cette joute... ICI ET LA...

Nous apprenions au début de la fin de semaine dernière que Bernard et Francis Dolen abandonnaient le hockey. C'est à la suite d'une blessure accidentelle à un oeil subite par Bernard que les deux joueurs du "Pharmacie Bouchard" ont pris cette décision. C'est une lourde perte lorsque l'on considère que Bernard et Francis étaient deux bons joueurs à qui l'on accordait une place dans le camp des Seigneurs la saison prochaine... Nous aimerions souhaiter un prompt rétablissement à JEAN-GUY PERIARD qui est présentement hospitalisé à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc... On prépare actuellement un club mosquito qui ira nous représenter à Montréal-Nord au tournoi mosquito de l'endroit... Il ne faudrait pas oublier de venir voir la dernière partie des SEIGNEURS au calendrier DIMANCHE alors que ST-VICTOR sera le visiteur.

APPRENEZ À PILOTER Pour vos affaires ou votre plaisir



LEÇON D'ESSAI: \$5.00

**LES AILES DE BELOEIL
INC.**

Aéroport de Beloeil

Rang des 24

C. P. 127

Beloeil

467-9752

Jean-Paul Savaria choisi l'instructeur de l'année

1- Jean-Paul Savaria choisit l'instructeur de l'année.

Lors de la dernière assemblée de la ligue de hockey Montréal Junior, on a procédé au choix de l'équipe d'étoiles de cette ligue et également à la nomination des deux instructeurs qui dirigeront cette équipe. L'instructeur des Seigneurs, Jean-Paul Savaria, s'est vu décerné le plus de votes au scrutin général et a été choisi l'instructeur en chef de l'équipe d'étoiles de la ligue de hockey Montréal Junior. Il sera assisté de Gilles Picard du club St-Victor. Par ailleurs les Seigneurs ont vu trois de leurs joueurs choisis sur la première équipe d'étoiles. Ces joueurs sont: Guy Mercille le prolifique gardien de buts du Boucherville et le défenseur Jean St-Cyr le capitaine du club et son assistant François Angers. On sait que l'équipe d'étoiles de la ligue de hockey Montréal Junior fera face à l'équipe Nationale B du Canada, le 31 janvier prochain à l'aréna de ville St-Michel. En plus de voir les protégés de Boucherville dans cette joute, les amateurs de hockey Junior de Boucherville pourront revoir l'ancien capitaine des Seigneurs Denis Picard qui s'aligne maintenant avec l'équipe Nationale du Canada. D'ici peu les billets seront en vente à l'aréna du Centre Civique de Boucherville pour assister à cette partie.

2- Cours de Maintien

Les cours de maintien pour dames et jeunes filles reprendront le 23 janvier prochain à la salle sociale du Centre Civique. Mme Irène O'Connell professeur attitrée à ce cours sera à nouveau à la disposition de toutes les dames et jeunes filles de Boucherville et de la région et ce pour une période de 10 semaines.

Toutes les dames et jeunes filles intéressées à suivre les cours sont priées d'entrer en communication avec le Centre Civique de Boucherville à 655-1371 et là on donnera toutes les informations nécessaires. Les abonnés du Centre Civique qui possèdent une carte d'abonnement familial pourront suivre

ce cours sans aucun frais additionnel.

3- COURS DE YOGA

Il est à noter que les cours de yoga ont repris le 11 janvier dernier et que les inscriptions se poursuivront les 18 et 25 janvier prochain. Ce cours est donné les jeudi soir à la salle sociale du Centre Civique. L'instructeur M. Guy Lafond nous rapporte qu'il est en train de former un deuxième groupe pour ceux qui ont déjà de l'expérience dans le domaine du yoga.

4- ECOLE DE SKI

L'école de ski du service de la récréation de Boucherville sous la direction de Yvon Beaulieu poursuit toujours ces cours le mercredi soir au Mont-Bruno. Déjà plus de 50 personnes adultes suivent ces cours toutes les semaines et 3 instructeurs compétents sont à la disposition du public. On peut obtenir plus amples informations en communiquant avec la direction du Centre Civique ou encore en se présentant au Mont-Bruno le mercredi soir pour 7.30.

5- COURS DE NATATION

Le directeur de la piscine, Régent Lacoursière, annonce que la prochaine session de cours de natation débutera le 19 février prochain. Les cours se donneront comme à l'accoutumée les lundi, mardi et mercredi soir de 7.00 à 8.00 pour les adultes et le samedi matin de 9.00 à 10.00 pour les élèves de classe juvénile, de 10.00 à 11.00 pour les élèves de classe junior et de 11.00 à 12.00 pour les élèves de classe intermédiaire et sénior. A noter que déjà on peut s'inscrire à ces cours. Ceux qui possèdent la carte d'abonnement familial aux activités du Centre Civique peuvent suivre ces cours sans aucun frais additionnel. Pour de plus amples informations - 655-1371 local 58.

6- SPECTACLES DE MAGIE ET DE MARIONNETTES.

En collaboration avec la Co. Spectacle Loisir, le Service de la Récréation de Boucherville recevra deux excellents spectacles au cours du mois de février. Le 4 février prochain à l'école Antoine-Girouard, les jeunes pourront assister au spectacle de Magie-Rama. Ils pourront voir à l'oeuvre trois magiciens professionnels de grande classe de même que deux Clowns magiciens. Par ailleurs le 25, on nous annonce la venue du fameux théâtre de marionnettes professionnelles que les jeunes ont eu le plaisir de voir l'été dernier à l'école Paul VI. Cette troupe de marionnettes professionnelles donne un excellent spectacle et on les a même vu se produire à l'Expo au cours de l'été dernier. Ce sera donc un spectacle à ne pas manquer et le tout sera présenté à l'école Antoine-Girouard à 2.00, le 25 février prochain.

7- CARTE DE MEMBRE

C'est avec plaisir que le Service de la Récréation annonce que l'on peut maintenant se procurer des cartes de membre des activités des loisirs du Centre Civique sur une base mensuelle. Ce qui est à dire que toute personne désireuse de se procurer une carte de membre des activités, ne paiera que pour les mois qui restent à compléter sur l'abonnement actuel. A noter que tous les abonnements se terminent le 31 août de l'année en cours.

Nous aimons souligner également que toutes les personnes résidents hors de Boucherville ont l'opportunité de prendre des cartes d'abonnement au Centre Civique pour toutes les activités. Pour ce faire ces personnes devront entrer en communication avec la Direction du Centre Civique à 655-1371.

boutique de

Sports Seigneurie

Equipement complet
pour tous les sports



Complete equipment
for all sports

CENTRE D'ACHATS PLACE SEIGNEURIE

280 BLVD FORT ST. LOUIS BOUCHERVILLE, QUE.

5 TEL. 655-9111

Commencant VENDREDI, le 2 FEVRIER '68

DRAME CHOQUANT DES FILLES DELINQUANTES



ENFANTS! MATINEE @ 1 hre
LES EXPLOITS D'ALIBABA couleur.
SAMEDI, 3 FEVRIER LES 7 CHEMINS DU COUCHANT COUL

AVALON
LONGUEUIL 674-9226

LE HOCKEY MINEUR

Cette semaine dans le hockey mineur il y avait six joutes pee-wee à l'affiche. Dans la catégorie pee-wee St-Laurent lors de la première joute, Michel Giroux a réussi son premier blanchissage et le Aristo a facilement défait le Rest. Seigneurie 4 à 0. Claude Provost y allait d'un tour du chapeau, tandis que Pierre Préfontaine marquait l'autre. Mercredi dernier, c'était au tour de Franco Pasquini d'obtenir son deuxième blanchissage alors que le Ferr. Boucherville a facilement défait le Denis Racicot 5 à 0. Les compteurs du Ferronnerie furent Benoît Ménard avec deux buts, Robert Marsan avec deux buts et Jean Bélanger. Lors de la dernière joute, le Denis Racicot infligeait une autre défaite au pauvre Rest. Seigneurie au compte de 3 à 2. Michel Lafontaine, Richard Ménard et Serge Dubois comptèrent pour les vain-

queurs tandis que Alain Côté et Robert Lesieur marquaient pour le Rest. Seigneurie.

Dans la catégorie pee-wee Richelieu, mercredi, Pierre Robitaille avec deux buts, Daniel Marinier et Michel Richard conduisaient le Pierre Boucher à une victoire de 4 à 1 sur le Faymor. L'unique but des perdants était marqué par Daniel Deshaies. Samedi dernier, Michel Léger s'avérait la vedette du match avec un tour du chapeau alors que le St-Louis déclassait le St-Sébastien 5 à 1. En plus de Michel Léger, Normand Lemay et Pierre Jourdain réussissaient les autres buts des vainqueurs, Sylvain Couturier évitait le blanchissage pour les siens. Enfin, à la dernière partie, le Faymor blanchissait le Pierre Boucher 2 à 0. Daniel Deshaies et Yves Côté marquaient les deux seuls buts du match.

Carnaval d'hiver

-programme-

Samedi 10 février - 1 h. à 5 h. Fête d'enfants à l'Aréna. 5 h. à 7 h. Réception à l'Hôtel de Ville. 8.30 h. Couronnement de la Reine - Ecole L.H. Lafontaine.

Dimanche le 11 février - Midi-Réunion des responsables. 8 heures: Discothèque spéciale "Centre Civique".

Samedi le 17 février - Sleigh Ride - Adultes (Pierre Boucher) - Danse - Adolescents - Ecole Antoine-Girouard.

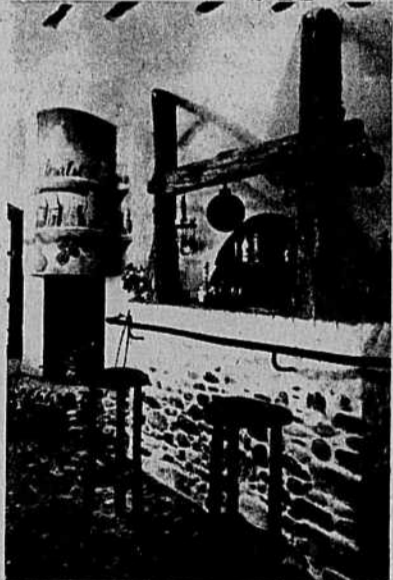
Dimanche le 18 février - Théâtre d'enfants - Ecole L. H. Lafontaine.

Samedi 24 février - Sleigh Ride d'enfants "Gratuit" - Centre Civique.

VOUS RÉNOVEZ?

**Vous finissez votre sous-sol?
CONSULTEZ-NOUS**

PLAN BUDGETAIRE



LOCATION OUTIL

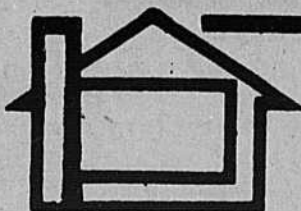


ESTIME GRATUIT

(À DOMICILE SI DÉSIRÉ)

MENUISIERS COMPÉTENTS A VOTRE DISPOSITION

Denis Racicot Inc.



31, Pierre-Boucher
BOUCHERVILLE

655 1348

que - Soir - Concert par le Choeur Laurentien - La Brocquerie.
Dimanche 25 février - Spectacle de Marionnettes - Ecole Antoine-Girouard.

PROGRAMME DE LA FETE D'ENFANTS A L'ARENA

1 h. - Ouverture - Hymne National - Ourson du Carnaval, présentation des Duchesses.

1.10 hrs - Course en patins 4 tours, garçons de 15 et 16 ans - Pas de courses de qualifications.

1.20 hrs - Course en patins - 2 tours - garçons de 14 ans.

1.25 hrs - Course en patins - 1 tour - garçons de 13 ans.

1.30 hrs - Course en patins - 2 tours - filles 15-16 ans.

1.40 hrs - Course en patins - 1 tour - filles 13 ans.

1.45 hrs - Première période de Hockey. Vétérans vs Etoiles Juveniles.

2.15 hrs - Démonstration - Patinage artistique.

2.30 hrs - Deuxième période de Hockey.

3.00 hrs - Joute de Ballon-Balai - Filles - 20 minutes.

3.20 hrs - Troisième période de Hockey.

3.50 hrs - Course - 1 longueur - Garçons - 9 ans.

3.55 hrs - Course - 1 longueur - Filles - 9 ans.

4.00 hrs - Course - 1 longueur - Garçons - 10 ans.

4.05 hrs - Course - 1 longueur - Filles - 10 ans.

4.10 hrs - Course avec rondelle contre la montre - garçons 11 ans.

4.20 hrs - Course avec rondelle contre la montre - garçons 12 ans.

4.30 hrs - Course de 1 tour - Filles 11 à 12 ans (2 épreuves).

4.40 hrs - Remise de cadeaux et récompenses.

PERSONNEL

Annonceur - Coordonateur - Gaétan Ste-Marie.

Chronométreur - Claude Baril.

Responsable des Communications - Marc Lachance.

Officiel des départs - R. Trépanier.

Trois Juges à l'arrière - Jean Labre; Jos Lefebvre; Hon. Sénécal.

Préposé à l'équipement (Cônes, bâtons, etc.) - Equipe de l'Aréna.

Arbitre du Hockey - Nommé par John Kenalty.

Arbitre du Ballon-Balai - Nommé par John Kenalty.

PARTICIPANTS

Tous les enfants qui veulent participer devront s'inscrire avant le 8 février à 5 heures en donnant leur nom, âge, et en mentionnant la compétition à laquelle ils veulent participer.

Le lieu de l'inscription est au Centre Civique même à: 655-1371, local 58.



MICHEL ROCHON
6 buts en 3 joutes.

LIQUIDATION MOTEL

GRANDE VENTE DE:

Lits, bureaux,
chaises, canapés, etc.

Bois, toilettes,
lavabos, douches,
plywood, etc.

500 Boul. Montarville,
Boucherville.

655-0622

Payez moins cher chez

Poisvert
AUTO LTÉE



2 boul. MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE - 655-1301
A LA SORTIE DU PONT LOUIS HIPPOLYTE LAFONTAINE

1966 CHEVELLE

4 portes - Rouge - 6 cylindres -
Transmission automatique -
Radio - Bas milage

\$1645.

1966 CHEVROLET

4 portes - Bel-Air - V8
Transmission automatique -
Servo-direction - servo-freins -
Radio

\$1895.

1965 T. BIRD

Convertible - Bleu foncé -
Tout équipé
Spécial

\$2850.

1966 FORD

Sedan - V8 -
Transmission automatique -
Radio

\$1875.

1962 CHEVROLET

2 portes - toit rigide - V8 -
Transmission automatique -
Radio.

\$695.

1966 FORD GALAXIE 500

Toit rigide - V8 -
Transmission automatique -
Radio - Toit vinyle -
Servo-direction -
Servo-freins.

\$2145.

655-1301

**Voyez notre choix
de camions neufs et usages**



Projet

social des Lions.

Un programme d'une durée de 2 hres, 15 min. de spectacle de Walt Disneys.

DE LA BROQUIRE

Le 20 janvier - Festival de Walt Disneys.

Le 3 février - Les enfors du Capt. Grant.

Le 17 février - Le roi des distraits.

Le 2 mars - Le fidèle vagabond.

Le 16 mars - Pollyanna.

PERE MARQUETTE

Le 21 janvier - Festival de Walt Disneys.

Le 4 février - Les enfors du Capt. Grant.

Le 18 février - Le roi des distraits.

Le 3 mars - Le fidèle vagabond.

Le 17 mars - Pollyanna.

Tous ces spectacles sont en français et seront présentés à 2:00 p.m.

ADMISSION: .25.

Liqueur douce: .10c.

Chips: .05c.

S.V.P. Garcez ce programme à portée de la main pour votre rendez-vous avec votre ami Walt Disneys.

PRIX DE PRESENCE

PROJET SOCIAL DES "LIONS" DE BOUCHERVILLE

1ère et 3ème fin de semaine de chaque mois, le club "Lions" présente un programme en français des films de Walt Disney. Nous commençons à l'école de La Broquerie à 2:00 p.m. le samedi et le même spectacle est répété le dimanche à l'école Père Marquette, située à l'est de la ville, aussi à 2:00 p.m.

Les portes seront ouvertes dès 1:30 p.m. et le spectacle se termine à 4:30 p.m. Amenez vos

enfants, ils joueront de ces films. Le club "Lions" sera le gardien de vos enfants pour ces 3 heures de spectacle. L'admission est de 25c. Ils pourront aussi se procurer bonbons, chips, liqueurs pour 5c & 10c. Aidez-nous à faire un succès de ce projet, car il y a beaucoup de nos concitoyens dans le besoin. Aidez-nous à les secourir.

LIONS CLUB OF BOUCHERVILLE WELFARE PROJECT

1st & 3rd week ends of each month the Lions Club are giving Walt Disney's show of films in French, we start at the La Broquerie School at 2:00 p.m. Saturday, and repeat the same show on Sunday at Père Marquette in the east end of town at 2:00 p.m.

The door will be open at 1:30 p.m. and the show lasts till 4:30 p.m. Bring your children they will enjoy the show. The Lions Club will be your baby sitter for 3 hours. Admission charge 25c. They can enjoy candy & drinks for 5c & 10c. Help us make this project a success, there are many of our fellow citizens in need of us. Help us to help them.

LIGUE DE SECURITE DE BOUCHERVILLE

Commençant lundi le 5 février toutes les écoles de Boucherville participeront à l'organisation d'un système de "Patrouilles scolaire".

Ces patrouilles seront placées aux intersections des écoles, dans les autobus partant et revenant de l'école ainsi que de la maison. Ces patrouilles seront sous la juridiction d'un surveillant de la Ligue de sécurité de Boucherville et du Club Automobile du Québec Ass. Le département de la Police, remettra au capitaine les ceintures et insignes de patrouille lors d'une assemblée générale.

Nous espérons que tous les citoyens collaboreront à rendre ce service de patrouille très efficace en surveillant les intersections ainsi que les autobus scolaire. Un sourire à ces patrouilles sera un grand encouragement pour ces jeunes qui aideront nos enfants.

BOUCHERVILLE SAFETY LEAGUE

Starting on Monday 5th February all schools in Boucherville will be participating in school patrols.

These patrols will be either

at school crossing or on the buses taking or returning children to schools and homes. The patrols under the guidance of Supervisor at schools Boucherville Safety League and Quebec Automobile Ass. The Police will be presenting at the schools the belts and badges to captains of the Patrols at a general assembly.

We hope all citizens will give these patrols a helping hand by watching at crossing and buses and a smile to these patrol leaders will be a great sign of encouragement to these boys and girls helping our children.

Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville.

Ne manquez pas la prochaine réunion de l'Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville qui aura lieu dimanche prochain 4 février, de 1.00 hre. P.M. à 5.00 hre P.M. dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville.

Il y aura échange, achat et vente de monnaies et de timbres. De plus, on aura au cours de l'après-midi, l'encan des pièces apportées par les membres. Lors de la dernière réunion, il y a eu élection de l'exécutif pour cette année. Le bureau de direction se compose de:

- Mr. P.A. Malo - Président.
- Mr. J. Hupfer - Vice-président (sec-timbre).
- Mr. S. Laramée - Vice-président (sec-monnaie).
- Mr. E. Beaudet - Trésorier.
- Mr. C. Provost - Directeur.
- Mr. E. Roy - Directeur.

Donc nous invitons tous ceux et celles qui sont intéressés par nos activités à venir nous rencontrer dimanche prochain. Notre campagne de recrutement bat son plein. Ne l'oubliez pas c'est un rendez-vous. Nous comptons sur votre présence.

Serge Laramée.



A TOI, AMI OPTIMISTE ET A TON ÉPOUSE:

Samedi prochain, le 3 février 1968, à 20.00 heures, sera célébré le fait le plus important de cette année: celui de la fondation du Club St-Bruno par nous. Nous comptons sur toi pour que cette manifestation en soit une vraiment grandiose. Tu y rencontreras en plus de tes confrères Optimistes, de nombreuses personnalités du monde politique et artistique.

Le souper sera servi au Restaurant Maranda, sur la Route 9B, à St-Basile. C'est tout prêt! On s'y retrouve!

PAULA.

LUCIEN PICARD T.V.

.VENTE .SERVICE .LOCATION
TV - RADIO - STEREO - PHONO - ETC.

"Membre de la Corporation des
Electroniciens du Québec"

5192 Beaubien - Montréal

259-2000

801 Michel Peltier - Boucherville

655-8909

Jacques Lessard, L.L.L.
NOTAIRE

825, rue Pierre Viger
BOUCHERVILLE, QUÉ.

655-5808

Chiropraticien

DR. JEAN-PROVOST GATIEN

Chiropractor

800 Pierre Viger
BOUCHERVILLE

655-8374

1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué.

526-6621

Roméo Boyer, c.a.

COMPTABLE AGRÉÉ - CHARTERED ACCOUNTANT

16, Boul. de Varennes
Boucherville, Qué.

655-1002

LEOPOLD DEPANGHER, b.a., II.I.

NOTAIRE - NOTARY

55, RUE DE MONTRUN
BOUCHERVILLE, QUÉ.

TÉL.: 655-8256

Jobin Ltée.

Tenue de livres

Impôt sur le revenu

55 de Montbrun
BOUCHERVILLE

RES.: 655-1575

BUR.: 655-1314

Victor Duhamel, B.A., L.L.B.

NOTAIRE

528, RUE NOTRE-DAME
BOUCHERVILLE

TÉL. OL. 5-1321

Pour vos achats ou vente de maisons
Faites confiance à:

Mme Margaret R. Reilley

We will sell your property or help you buy a new home with confidence. Call us.

COURTIER EN IMMEUBLE

REAL ESTATE BROKER

55 Louis-Robert
Boucherville, P.Q.

Bureau: 674-3861
Résidence: 655-8728

**STATION
de
SERVICE**



DESROCHERS

Sunoco Service

**• REPARATION GÉNÉRALE
• REMORQUAGE JOUR et NUIT**

598, BOUL. MARIE-VICTORIN BOUCHERVILLE

655-1719

Rés. 655-5963



**QUI
SKI
RIT**
PAR CLAUDE GAGNON

CLUB DE SKI SPORAC

Pour les étudiants et étudiantes de 18 à 30 ans, sans oublier les jeunes travailleurs.

26-27-28 janvier: La Réserve, St-Donat de Montcalm.

4 février: Mont Orford.

Réservations: 652-9453 ou 671-6431.

ECOLE DE SKI KANGOUROU

Déjà deux samedis d'écoulés et nos skieurs comptent les journées qui restent avant la prochaine excursion. Nos petits Kangourous sont groupés en quatre clans dirigés par quatre moniteurs de ski qui les accompagnent toute la journée dans les remontées mécaniques et les pentes assorties du Mont Blanc à St-Faustin.

Les inscriptions pour cette première année sont finales et comptent 40 skieurs âgés de 5 à 15 ans. Les parents qui désirent inscrire leurs enfants pour l'an prochain pourront communiquer à 655-8552, nous prendrons les informations requises et en novembre prochain nous enverrons la documentation.

Je veux ici remercier les parents (qui sont devenus mes amis) pour la confiance qu'ils ont montrée à mon endroit dans l'organisation de cette école de ski pour enfants dans notre ville. Soyez assurés, vos enfants sont en bonnes mains et de plus

je puis vous dire qu'ils sont très bien éduqués dans leur foyer respectif; car aucune note d'inconduite, aucun gros mot n'est prononcé, au contraire ils ont un langage exemplaire avec

leurs nouveaux amis dont ils ont dû veiller à entretenir. SECURITE EN SKI

1- Une fixation à ce déclenchement automatique est essentielle.

2- N'oubliez pas les courroies de sécurité; qui retiendront le ski à la cheville lorsque le déclenchement automatique se produira.

3- Le skieur en amont (haut de la pente) a priorité de passage en tout temps.

4- Lorsque vous descendez en ski et qu'un skieur est arrêté et vous tourne le dos; criez "TRACK". Ce cri est reconnu

en langage du skieur. N'ayez pas peur de l'utiliser vous éviterez beaucoup de collisions et de frousses inutiles aux skieurs moins habiles.

5- Si vous remarquez un blessé, immédiatement vous devez avertir un patrouilleur.

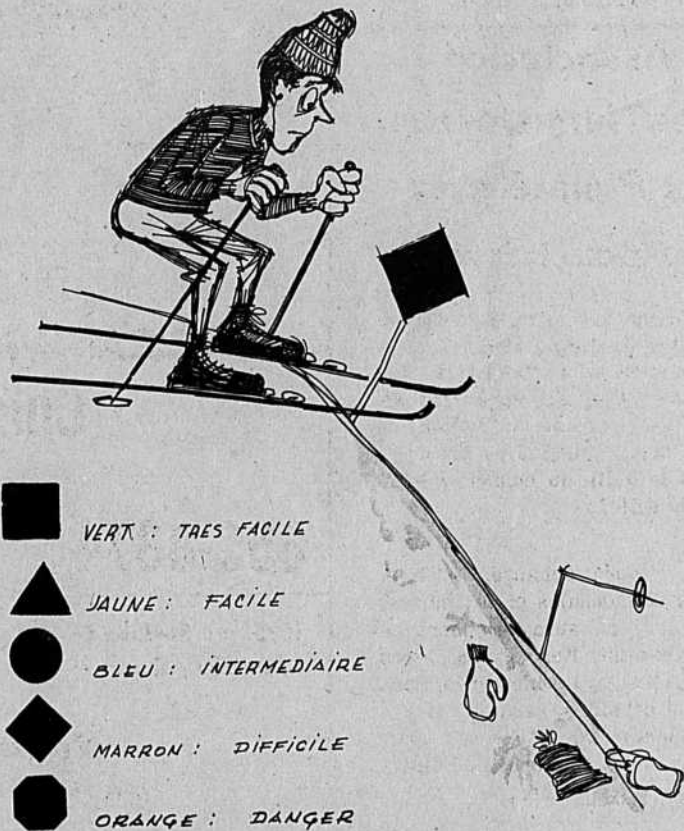
6- Ne vous réunissez jamais à l'endroit d'un accident. Passez votre chemin et laissez travailler les patrouilleurs à ski.

7- Les cinq couleurs qui catégorisent les pistes de ski sont: Un carré vert; très facile; Un triangle jaune; facile; Un cercle bleu; intermédiaire; Un carré marron; difficile; Un hexagone

orangé; danger.

Note: plusieurs centres de ski ont adopté cette signalisation. Aidez leur à vous aider en choisissant la piste selon vos capacités. N'oubliez pas, skieur prudent, skieur content. Gardez toujours le contrôle de vos akis, soyez maîtres de votre sport favori.

Si vous croyez avoir des défauts, prenez rendez-vous avec votre moniteur de ski qui se fera un plaisir de convenir de l'endroit et de l'heure où celui-ci vous donnera une bonne leçon de ski avancé et corrigera votre technique. BON SKI.



- VERT : TRÈS FACILE
- ▲ JAUNE : FACILE
- BLEU : INTERMÉDIAIRE
- ◆ MARRON : DIFFICILE
- ⬡ ORANGE : DANGER

**Tout St-Basile-le-Grand
veut faire un succès
de son carnaval '68'.**

La population de la Rive Sud, de Montréal et des environs est chaleureusement invitée à participer aux fêtes du Carnaval '68 de St-Basile-le-Grand. Le Comité du Carnaval présentera un programme d'activités réservant à tous de très agréables surprises.

Il s'agit d'une entreprise conjointe des corps publics et d'associations de St-Basile-le-Grand. Par leur entremise, trois charmantes "duchesses" ont été choisies. Ce sont: Mlles Pauline Charbonneau commanditée par la Chambre de Commerce locale, Danielle Ethier de l'Association des Citoyens et Jocelyne Potvin des Loisirs de St-Basile-le-Grand. La jeune "reine" sera couronnée le samedi soir, 17 février lors de la danse du cou-

ronnement à l'école Jacques-Rochelleau.

DU PLAISIR POUR TOUS

Les activités du Carnaval '68 débuteront le samedi après-midi 3 février par une parade pour se terminer le dimanche 18 février par une course d'autos-neige. Entre autres activités, il y aura danses, joutes de hockey et ballon-balai, mascarade sur patins pour enfants, sleigh ride pour adultes. Comme attraction spéciale dimanche le 11 février, il y aura course de chiens d'attelage.

Un concours de sculptures de neige ou glace a été lancé parmi la population de St-Basile-le-Grand afin de rendre l'atmosphère du Carnaval des plus attrayants. Bienvenue à tous!

LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION

SPECIALS

C'EST UN ENSEMBLE A VOIR
QUE VOUS OFFRIRA

**LACAILLE & PERREAU
ST-BASILE LEGRAND**

◆ Administration réduite au minimum
grâce à son pouvoir d'achats



Un coin du vaste magasin.

◆ Deux planchers de meubles à votre disposition

Nous achetons tous vos vieux meubles

OUVERT TOUS LES SOIRS

653-2957

653-2761

L'ENSEMBLE FATIMA

**FUTURS MARIÉS
VOILÀ VOTRE CHANCE**

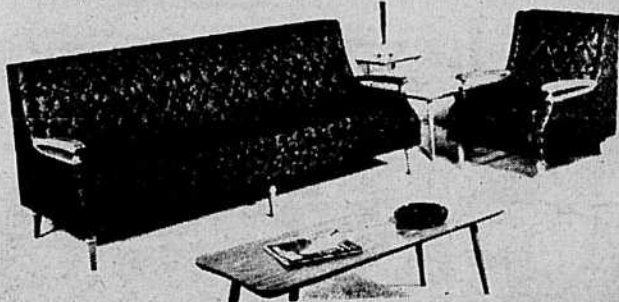
ENSEMBLE 3 PIÈCES

A P-R-I-X I-M-B-A-T-T-A-B-L-E



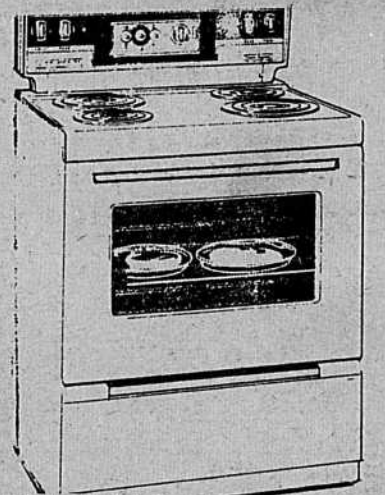
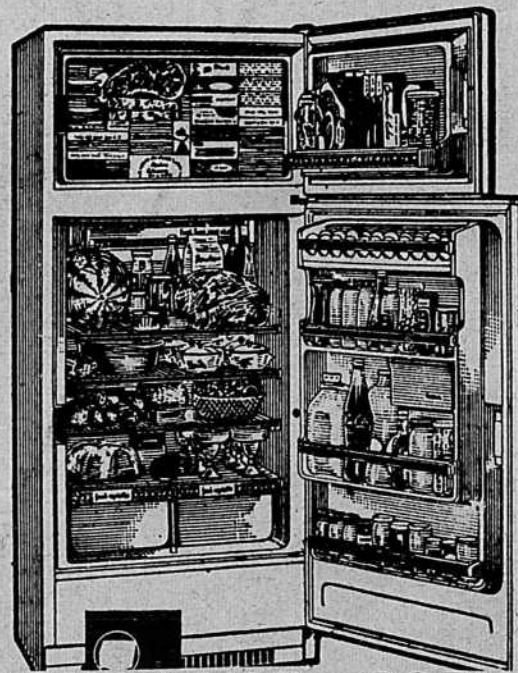
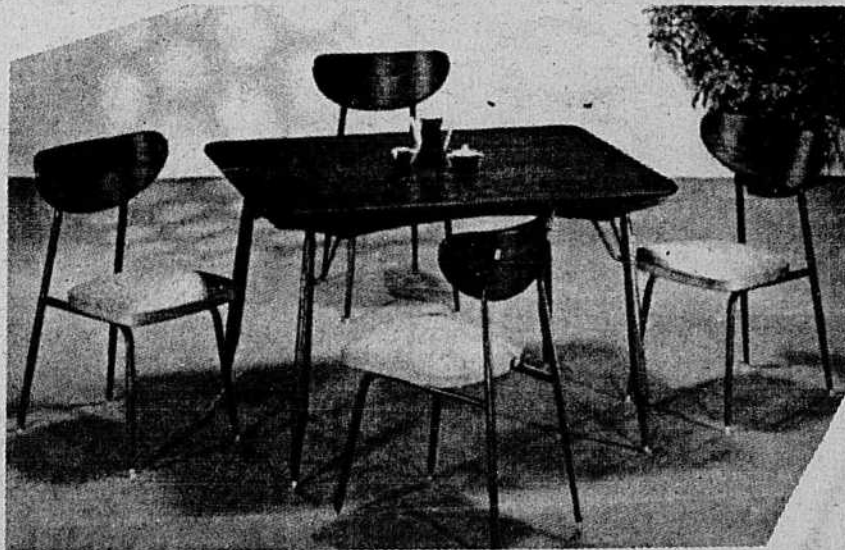
VOIR C'EST CROIRE

**ENSEMBLE 3 PIÈCES
PRIX INCROYABLE**



VALEUR DE \$1,450

889.00



FRIGIDAIRE ET POELE INCLUS

**L'ENSEMBLE
3 PIÈCES**

- Magnifique set de chambre en noyer - 3 mcx.
- Set de cuisine 5 mcx - Choix de couleurs.
- Set de salon sectionnel en foam - Choix de couleurs.

LA PLUS BELLE OFFRE JAMAIS VUE!

GRATIS

- ▶ TABLE CAFE
- ▶ TABLE BOUT
- ▶ CADRE
- ▶ LAMPE
- ▶ MATELAS SINGER
- ▶ SPRING SINGER

MEUBLES FATIMA

2060 MARIE VICTORIN

ANCIENNE
EGLISE FATIMA

Tél. 679-2050